

et après

ORGANE D'ÉCHANGES, D'ÉCRITS ET DE RÉCITS
DES CARTELS CONSTITUANTS DE L'ANALYSE FREUDIENNE
EDITORIAL

Ceci n'est pas une pipe? Cela n'est pas du papier. Autant dire ici que de l'acte se donne à voir, que des paroles, échangées entre nous, finissent, étant lues, par pouvoir faire acte. Et après?, le sommaire le dit en clair, devient de plus en plus le support effectif de notre lien, le raccourci de notre dispersion. Du moins, je nous le souhaite, avec la bonne année et de joyeuses fêtes.

J. Nassif.

SOMMAIRE

Compte rendu de l'après-midi sur le dispositif Ensemble de textes relatifs au dispositif
Compte rendu de la réunion du Bureau Deux textes relatifs à la réunion des Cartels \$ de
l'Ouest eçde leurs partenaires de travail Annonces diverses.

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne - 6, rue de Lille 75007 Paris. Tél.: (1) 42 60 50
07

APRÈS-MIDI SUR LE DISPOSITIF

Paris, le 28 novembre 1992

JACQUES NASSIF: Vous avez la parole...

THIERRY PutLEs: Il y a des groupes qui ont travaillé sur la nomination, et 3 cartels qui ont travaillé sur la pratique...

J. N,ssw: 3 cartels ont fonctionné; le 4e n'a pas pu pour des problèmes de rapports Paris-Provence... Notre intention, en constituant des groupes sur la nomination, était de théoriser ce qu'est la nomination sauvage d'un analyste, lorsqu'on lui adresse quelqu'un.

SEAN WILDER: Un groupe s'est réuni 2 ou 3 fois à ce sujet à Montpellier, mais je ne me sens ni prêt ni capable d'en parler au nom du groupe entier.

Pour le groupe « dispositif » qui s'est réuni à Montpellier, nous avons, en revanche, préparé des choses à vous rapporter.

JEAN-MICHEL DARCHY: Contacté par Henri Debray à propos de ce groupe sur la nomination, j'ai participé à une discussion sur l'ic adresse », axée sur la topologie, dans laquelle j'ai eu du mal à trouver des repères.

T. PuÈs: Ne serait-il pas judicieux de faire un tour de table pour savoir qui a préparé quoi?

M-Ciii BÈ.NISCH: J'ai préparé un petit texte, dont je regrette qu'il soit écrit, mais, comme vous le verrez, la question de l'écrit y est centrale.

J. N..ssr: Un troisième abord de la question sera également fait à propos de la passe.

MARYSE DEFRANCE: Je pourrais vous faire part de réflexions concernant le trajet de notre groupe du Nord, qui était parti des débats passionnels autour de l'habilitation. Nous avons mis de côté les questions de validation et de tiers social, un peu comme on met de côté la question de la guérison dans la cure, et nous avons beaucoup travaillé sur les questions suivantes:

- Comment adresse-t-on quelqu'un?
- Quel effet ressentons-nous lorsque nous recevons quelqu'un;
- Comment faire en sorte que tombe la demande de l'envoyeur, pour qu'apparaisse la demande du demandeur?

Nous avons également parlé de la passe, et parlé de la nomination en rapport avec les cartels de pratique. Et puis il y a eu la topologie, à l'occasion notamment du congrès de Montpellier.

Enfin est venu l'inceste, l'innommable... On a tourné autour du trou, et on est tombé dans le trou, et on n'en sort pas...

Confrontés, il y a deux jours, à devoir en rendre compte, nous avons constaté qu'il y avait eu tout un parcours, et isolé deux effets de ce parcours: un effet de transmission et un effet de travail. Celui-là a pris corps dans le texte que nous avons élaboré en préparation de l'après-midi d'enseignement qui aura lieu à Lille, et dans la confection d'une affiche, par un dessinateur à qui nous avons parlé de notre travail, de nos pensées: effet de transmission. Nous avons également établi une liste de gens à contacter: effet de nomination. Et nous nous sommes dit: nous nous sentons membres des Cartels, membres d'une association à laquelle nous allons devoir rendre compte de notre travail. Voilà, notre travail sur la nomination a produit cet effet de nous nommer membres des Cartels.

J. NASSIF: Et à l'Ouest?

Didier Grimault: Nous nous sommes réunis pour faire un cartel de pratique, et nous avons décidé de nous adresser les uns aux autres un papier, en prévoyant de rendre compte aujourd'hui du travail accompli. A deux niveaux: ce qu'on en a retiré individuellement, et ce qu'on pourrait en tirer au plan institutionnel.

Davantage que de nomination, nous avons parlé de nos préoccupations, particulièrement à propos de « ratages », de cas dans lesquels nous étions empêtrés. Les cas qui ont été abordés l'ont été à distance des cures, pour éviter les effets sauvages sur des cures en cours. Nous avons abordé des ques-

tions de technique, dans des cas de psychoses, de border-line, etc. Pour ma part, j'ai parlé d'une jeune fille, que j'avais reçue il y a des années lumières, alors qu'elle était placée dans un établissement de la DDASS. Un des participants du cartel m'a fait remarquer: « Elle reviendra un jour! » Et elle est revenue, posant des questions différentes... Il ne s'agissait donc pas d'une répétition, mais bien d'une relance, de l'institution, et de ma position: j'allais l'écouter différemment.

Si tant est qu'il y ait un jour une liste déclarative des gens qui pratiquent l'analyse, on pourrait former le souhait que ceux qui se déclareraient s'engagent aussi dans un cartel de pratique.

J. NASSIF: Est-ce que vous pourriez vous nommer?

D. GRIMAUULT: Oui. Notre cartel était composé de Nicole Pépin, Thierry Perlès, Geneviève VoyotGodot et Albert Maitre.

J. NASSIF: Vous avez donc choisi de parler de cas anciens, alors que dans le cartel dont j'ai fait partie, il a été question de cas en cours.

Nicci PÉPIN: J'ai essayé, dans un topo, de résumer les difficultés rencontrées dans les fins d'analyse d'obsessionnels, qui paraissaient dans certains cas interminables. Pour être brève, je disais en conclusion que certains de ces analysants peuvent aller jusqu'à la rencontre de leur bout de réel, alors que d'autres restent enlisés dans leur fantasme de toute-puissance. J'invitais mes collègues à se référer au séminaire sur le réel de T. Foulliaron et Ph. Oarnier, et conclusais en posant la question des moyens dont nous disposons pour dépasser les limites de la névrose. En particulier, j'invitais à réfléchir sur ce que pouvaient être des interventions permettant d'amener ces analysants à considérer que leurs analyses n'étaient pas interminables. [Cf. le texte de N. Pépin infra.]

ALBERT MAITRE: Je voudrais préciser que les situations dont nous avons parlé n'étaient pas toutes terminées. Quant au fait qu'il se soit agi de « difficultés », cela n'a pas été choisi a priori, c'est venu comme ça.

Si notre cartel a pu travailler de la sorte, c'est à mon sens parce que l'enjeu n'était pas social, nominatif, mais éthique. Les situations évoquées ont montré que la problématique du désir de l'analyste n'allait pas de soi: dans un certain nombre de cas, on peut être empêtré dans des modalités transférentielles imaginaires avec un analysant... Or, ces ombres du travail analytique se sont pour moi éclaircies dans l'après coup du travail de cartel.

Nous avons vérifié le caractère contingent de la position d'analyste. Il est donc impossible de déduire

de ces cartels de pratique qu'un analyste l'est à tout coup. En revanche, un analyste doit rendre compte de sa pratique à l'institution, ce qui permettrait de dégager des questions théoriques sur lesquelles nous pourrions travailler. L'analyste institué, dans ce dispositif, sa pratique dans une dimension éthique. THIERRY PERLÉS: Le plus simple me paraît de vous parler du dispositif lui-même, qui me paraît fructueux, positif... D'abord on se réunit, autant de fois qu'il y a de participants. Après chaque exposé, s'instaure un débat. Pour ma part, j'attendais de ce groupe des aperçus théoriques fins, justes, que je n'avais pas su dégager... J'essayais de me dégager du plomb transférentiel pour trouver l'or analytique... Ce que j'ai reçu ne m'a servi à rien: des concepts analytiques, des considérations un peu « langue de bois ». Le second temps est celui du compte rendu d'aujourd'hui. Je suis revenu sur le cas que j'avais présenté, sur l'état d'insatisfaction dans lequel il m'avait laissé, sur la présentation que j'en avais faite. Je suis alors reparti dans ce cas à partir d'un non-savoir complet, et non plus à partir d'un point de vue théorisateur. Et là, j'ai trouvé quelque chose qui m'a concerné. J'en conclus que ce qui m'a donné de l'appétit, conduit à trouver du nouveau, doit compter avec le premier temps d'un échec.

L'effet institutionnel qui pourrait en résulter doit à mon avis préserver cet effet d'après coup; E...] S'il y avait un groupe « nomination », il devrait être issu des cartels sur la pratique.

J. NASSIF: Tout cela est précieux. Voulez-vous réagir dès maintenant, ou entendre d'autres témoignages de cartels sur la pratique?

J'ai envie de présenter le travail de notre cartel tel qu'il a eu lieu. Il nous a paru précieux de ne pas nous être choisis...

N. PÉPIN: C'est déterminant.

J. NASSIF: 2e point. Nous avons imprimé un tour d'écrou supplémentaire à ce tirage au sort: dès la 1re réunion, nous avons pensé que celui qui allait parler serait tiré au sort. De sorte que nous ne savions jamais qui allait parler, et ça nous a sacrément mis au travail pendant toute la durée d'existence du cartel. La tension a un peu baissé au fur et à mesure, mais elle était forte au début.

3e point. Ça n'était pas des questions prêtes à théoriser, mais un cas, avec le constat que ça n'avait rien à voir avec le même cas présenté à un contrôleur. Il en est résulté que l'effet de nomination a été la nomination de l'analysant: nous avons en tête, chacun, des histoires d'analyses tout à fait passionnantes, dans lesquelles nous avons tous été impliqués (à partir de la pratique de ces analysants avec leur analyste). Et la question de savoir si c'étaient des analystes qui étaient convoqués dans ces cas, restait complètement ouverte.

Pour la suite. Nous avons le sentiment que le cartel que nous formons n'est pas scellé par des transferts latéraux: la dissolution de ce cartel ne poserait pas de problèmes. En revanche, ce qui s'est passé nous paraît devoir être transmis. Il faut que ça continue. Nous pourrions reprendre ce que nous avons entendu du cas d'un autre, dans un autre cartel.

N. PÉPIN: On aimerait bien entendre ce qu'ont à en dire les autres participants du cartel... ce qu'ils peuvent donner comme conclusion à leur travail.

YvErrE SELLES-LAGORÇE: Je souhaite que ce travail, dont Jacques Nassif vous a expliqué le déroulement, ait une suite, avec d'autres personnes éventuellement.

J.-M. DARCHY: L'essentiel de ce que j'avais à dire sur un patient a pu être dit dans le cadre de ce cartel. Ce qui a été rapporté touchait au plus près chacun d'entre nous, davantage qu'auraient pu le faire des questions relatives à la technique analytique, ou à la pertinence d'un diagnostic.

M.-C. BENISCH-LESTRADE: [Cf. texte infra]

J.-M. Dci-iy: Ce détour par l'écriture était-il indispensable?

J. Nssir: Ce texte ne reflète pas le travail qui s'est effectivement accompli, mais n'aurait pas été possible sans ce travail. Je remercie M.-C. Bœnisch d'avoir occupé cette possibilité inscrite dans notre projet.

ANDRÉ MASSON [à M.-C. Bœnisch]: Est-ce qu'il ne faut pas mentionner ta participation à un autre cartel sur la nomination?

J. Nssii: On ne s'était pas choisi, mais on se serait sans doute nommés les uns les autres si on s'était choisis. Et à partir du moment où chacun racontait un cas, toutes les suppositions qu'on avait faites sur lui tombaient: la pratique, ça décape. L'analysant « déaibjective » le discours de l'analyste chargé de rendre compte de sa pratique. Et c'est cela qu'il est particulièrement difficile de transmettre.

Mais il y avait un 3e cartel?...

Guy CIBLAC: On ne s'est pas donné de règles. On s'est d'abord posé la question de savoir comment chacun d'entre nous faisait fonctionner la règle fondamentale. Après avoir un peu flotté, nous avons

tâché de cerner notre pratique, sans coller aux cas. La question était: est-ce qu'on raconte un cas, ou est-ce qu'on se sert d'un cas pour passer à autre chose?

CATHERINE MossÉ: Notre Cartel (M. Besse, B. Brutthaud, G. Ciblac, E Wilder et moi-même), est issu d'un vote d'A.G dans un moment de débat autour de la question de la nomination, question qui ren-

voie à la fois au plus vif de chaque cure et à la pression sociale.

Cela a traversé de part en part notre réflexion, au sens où, dans l'après coup, il apparaît que nous avons travaillé l'écart et les articulations entre la pratique de la cure et son extérieur. Il ne s'agit pas ici de résumer un travail peut-être masqué par sa référence à la règle fondamentale mais plutôt de mentionner quelques têtes de chapitres.

- Le cas: lorsqu'il est « présenté » (c'est-à-dire ailleurs que dans un petit groupe où se travaille une difficulté dans la pratique), comment ne pas l'objectiver ou objectiver l'analyste qui en parle?

C'est le problème de la « clinique psychanalytique », qui tend à n'être qu'un autre nom pour la psychologie quand elle donne à voir un produit fini.

- La Règle Fondamentale: puisque nous pouvons considérer qu'elle fait la spécificité de l'analyse freudienne, ne peut-on attendre qu'elle oriente une association pour l'analyse en tant que celle-ci ne serait pas réglée sur le social?

- Les « siwarions locales » : nous avons désigné ainsi les environnements divers où s'inscrit, au quotidien, notre pratique. Nous côtoyons tous ces enseignements qui délivrent une «

formation analytique », ces groupes dont la visée essentielle semble une reconnaissance réciproque.

L'éclatement de l'EFP a favorisé la position qui consiste à dire que ces glissements viennent des autres.

N'y a-t-il pas une difficulté générale à écouter et intégrer des dérives, comme si nous avions perdu la fonction critique de l'analyste et que nous soyons occupés à gérer l'héritage?

- L' Association est pourtant ce lieu privilégié où doivent pouvoir se dire les moments nécessaires de négativation de la théorie qui ne sont pas sans rapport avec le nécessaire du transfert négatif.

L'analyste manie toujours une théorie en train de s'élaborer, un savoir troué.

Par rapport à la demande sociale qui lui suppose la totalité de la théorie, il ne peut que renoncer à paraître. Quels pourraient donc être le sens, la fonction ... et le risque d'une nomination?

MoNIcuE BÈs: Nous n'avons pas fonctionné comme les autres cartels. Nous n'avons jamais été amenés à exposer un cas. Les références à la pratique ont été présentes, mais partielles; elles venaient comme un éclairage. Il serait du reste intéressant de nous demander pourquoi à aucun moment nous n'avons cherché à prendre les choses de cette façon.

On a terminé ce cycle en continuant à nous poser un certain nombre de questions. Qu'est-ce qu'on met derrière ce terme de pratique? L'un d'entre nous faisait allusion à la topologie comme étant une démarche pour laquelle la théorie ne peut être séparée de la pratique, dans laquelle rien ne peut être transmis si ce n'est par le « s'y remettre » ou le « refaire ». De ce point de vue, qu'est-ce qui pourrait, dans la pratique de l'analyse, constituer un passage obligé vers le faire, et servir de rempart contre un discours qui se poserait d'entrée de jeu comme complet? Il est évident à mes yeux qu'on travaille avec des bouts de théorie, et la question que j'aimerais poser à ceux qui ont travaillé sur des cas est la suivante: de quels « bouts de théorie » se sert-on dans la pratique analytique? Cette question d'un « usage troué » de la théorie dans la pratique analytique nous a bien intéressés. Une nomination qui serait un plein, ou qui serait un plus, ne nous paraît pas envisageable. Il nous a paru indispensable de maintenir l'enjeu de la surprise, de l'étonnement dans l'analyse. Ça, c'était bien...

G. CIBLAc: Quelque chose me préoccupe dans l'analyse: Est-ce que c'est la réalité ou la nécessité qui doit réduire le fantasme. Et y a-t-il une écriture de la nécessité? Nous avons repris cela, dans le groupe sur la nomination, autour du S1

PHILIPPE GARNIER: Le terme de « nomination » du passeur fait problème. Il s'agit de la nomination de quelqu'un dont on se dit: « Il se pourrait qu'il devienne analyste

M. DEFRANCE: Il y a bien quelqu'un à qui s'adresse le passant pour tirer des noms!

J. NASSIF: C'est un chapeau. Je ne pense pas que les passeurs soient nommés, dans la mesure où ils ne sont pas réunis de manière cumulative. C'est une demande, beaucoup plus qu'une nomination.

MICHÈLE LARNAUD: Il y a eu un travail sur la pratique, à Montpellier, par un cartel de « retardataires ». Avec Michèle Skierkowski et Sean Wilder, nous avons travaillé sur le temps, sur les pratiques. Il s'est trouvé que chacun d'entre nous avait déjà adressé quelqu'un à l'autre pour une analyse. Nous être cooptés paraît de ce point de vue une position rien moins que confortable.

Nous avons travaillé sur la question des horaires de rendez-vous, sur le mode de questions posées aux autres... « Et vous, comment faites-vous quand quelqu'un vous demande une autre

heure de séance? Quand quelqu'un rate sa séance? * Bien que hors dispositif, c'était quand même du travail.

S. WILDER: Il est logique que je prenne maintenant la parole, en vous faisant part de deux petits textes. Voici tout d'abord ce que Michèle Skierkowski a rédigé:

« Il n'est pas aisé de rendre compte brièvement de l'intérêt que j'ai trouvé à ce travail.

« Cependant, je voudrais malgré tout, même de façon fragmentaire, faire part des réflexions qu'il a suscitées.

« Nos discussions ont porté sur ce que l'on nomme généralement les règles analytiques.

Chacun a tenté de répondre de sa pratique et d'explicitier les raisons de son accord ou de son désaccord avec les différentes règles de l'analyse.

« La règle fondamentale, même si son énoncé ou le moment de celui-ci peut différer selon la singularité de chaque analyste ou de chaque aire, constitue la seule règle véritable. C'est elle, en effet, qui fonde la pratique de l'analyse freudienne.

« Quant aux autres règles (On ne déplace pas une séance », « Toute séance manquée est due », « Jours et heures fixes pour les séances », elles font l'objet d'une transmission à partir de laquelle chaque analyste forge sa pratique.

« Cette transmission s'effectue essentiellement à deux niveaux:

- Elle s'opère à travers la relation analyste-analysant. L'analyste a tendance, au début de sa pratique tout au moins, à reprendre à son compte les règles auxquelles il a été soumis.

- La transmission se réalise également « horizontalement », à travers les usages qui ont cours dans le milieu analytique.

« En rester à la transmission de ces règles de génération en génération tend à faire de celles-ci des dogmes. Par ailleurs, le respect des usages fait que l'adoption des règles s'apparente à certains égards à l'observance d'une coutume.

« Ce n'est que par l'accomplissement du trajet qui consiste à les mettre en question une à une que chacun peut dire si les règles permettent à l'analyse d'avoir lieu ou si leur rigidité y fait obstacle.

« Ainsi, la règle: « Une séance ne se déplace pas », vient dire que le temps prévu par convention entre

l'analyste et l'analysant peut être vide d'une présence, mais non place vacante, occupable par quelqu'un d'autre. La place est maintenue quoi qu'il en soit et ne peut être déplacée. Un autre rendez-vous peut être pris, mais il ne viendra pas annuler le précédent.

S. WILDER: Voici à présent le texte que j'ai écrit:

Notre groupe a décidé de travailler autour du thème: « Comment on se forge une pratique? », qu'il a

centré sur la question de savoir comment chacun de nous répond aux demandes de déplacement ou de remplacement de rendez-vous.

Alors que les membres du groupe avaient eu à ce sujet des expériences diverses en tant qu'analysants, une convergence dans leur pratique s'est manifestée

du fait que tous se sentent tenus dans leur pratique par la convention qu'ils passent avec chaque analysant, convention qui soit se précise au début de l'analyse, soit se met en place progressivement selon les incidents et les aléas de l'opération engagée. Si, pour tous les trois, c'est ce qui a été convenu qui déterminera la réponse à donner à telle ou telle demande de l'analysant, ces conventions apparaissent cependant comme différentes d'un analyste à l'autre, ainsi que les réponses qu'elles déterminent.

Une tendance s'est pourtant manifestée, qui va dans le sens d'une pratique plus souple que celle des analystes respectifs des membres de ce groupe, souplesse issue du souci de tenir compte des conditions particulières de l'analysant, ainsi que d'une préférence pour les séances qui ont réellement lieu, plutôt que pour la « location » d'une tranche horaire invariable, utilisée ou pas.

Le terme de « report » a été préféré à celui de « remplacement » par les membres du groupe qui avaient eu des expériences montrant qu'une séance ne peut pas remplacer l'autre, qu'une séance (même reportée) n'est pas l'équivalent d'une autre, chaque séance, manquée ou pas, étant unique. Ces expériences avaient conduit ces analystes à proposer, à l'occasion d'une séance manquée (Ou prévue telle), non pas un report de séance, mais une « autre » séance, tout à fait distincte, pour un jour et à une heure possibles pour les deux parties; cela afin de maintenir un rythme de rencontres sans effacer ou dénier le fait qu'une ou plusieurs séances soient manquées.

À la question des reports de séances s'est trouvée associée celle du paiement des séances manquées. La discussion sur ce point a réveillé le malaise d'un membre du groupe à propos d'une situation de blocage apparent à la suite de séances manquées que l'analysant refusait de payer, sous prétexte que ses absences étaient occasionnées par une force majeure. Un autre participant a alors indiqué que, devant ce refus, l'analyste avait la possibilité de dire à l'analysant qu'il était en dette, et laisser opérer cette parole. « Solution » reconnue satisfaisante parce qu'elle rappelle le convenu tout en ouvrant le jeu nécessaire à une dialectisation chez l'analysant, sans pour autant lui forcer la main.

Mlcl-laJowvEr: Ce qui m'a frappé dans ces compte rendus, c'est la fréquence avec laquelle a été évoqué le terme de nomination, et je me suis alors souvenu que j'avais été à l'origine de l'initiative d'une constitution de groupes sur la nomination, à une époque où on était embarqués dans un débat sur la nomination, l'inscription et l'habilitation. A l'époque, il avait été impossible de définir ce qu'était une nomination: impossible donc d'utiliser ce terme en relation avec un dispositif. D'où l'introduction du terme d'inscription. Se déclarer analyste, c'était une inscription. Ne pas répondre sur la nomination permettait d'avancer d'autres termes.

J. N&ssiF: Ce qui se dégage de notre travail c'est: pas de nomination à l'extérieur de notre cartel. Mais, pour le social, nous devons soutenir: pas de nomination parce que nous avons une procédure.

M. JowvET: Il faudrait décider que la nomination, au sens analytique, on ne peut pas l'utiliser.

Par ailleurs, j'ai le sentiment que certains ont rendu compte de ce qui s'était passé pour eux, subjectivement, dans leur cartel, alors que d'autres ont parlé d'une transmission possible à un autre cartel. Or, Perlès a rappelé que ce dispositif n'avait de sens que par rapport à un public, à un tiers. Cela me semble très important, pour les gens de l'institution qui n'étaient pas dans un cartel, de se situer dans ce public, ce qui ne serait pas le cas si la transmission se faisait seulement de cartel à cartel.

Au moment où on avait proposé ce dispositif, la question était de recueillir la façon dont avait fonctionné cette représentation d'« être analyste », et d'envisager en quoi elle avait été transformée par le groupe même. Pour sortir de la difficulté à rendre compte, il suffirait de transmettre cela.

J. Nssi: Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces deux transmissions. Nous ne voulions pas, dans notre cartel, transmettre la nomination de ces analysants-la. Ils ne nous l'ont pas demandé.

Mais une transmission de ce qui se passe dans le groupe est tout à fait souhaitable, et elle est attendue du cartel: il n'y a pas de cartel sans cartellisation.

ERIC DIDIER: Vous avez dit que ça marchait, etc., mais on a déjà entendu ça à propos de la passe... L'idéal serait qu'il y ait du I + 1, et non pas de la collectivisation.

La question est: Est-ce que ça doit être transmis à une institution, ou un cartel ? Je wuhaite pour ma part que ça soit transmis à tous les membres de l'institution.

S. WILDER: Je flotte un peu autour de cette « nomination d'analysants ». Est-ce à dire que vous avez prononcé les noms, ou que vous avez parlé de nomination du fait que les analyses étaient en cours ?

J. NASSIF: Les noms n'ont pas été tus, car ils peuvent avoir leur importance, mais il s'agissait bien de nommer ceux qui, dans des situations où bien souvent l'analyse n'était pas encore installée, la pré-constituaient en tant qu'analysants.

D. Gp&tAuIT: Plusieurs cartels se sont poussés à écrire. Est-ce que, pour rendre compte à l'institution, le Courrier ne serait pas le bon moyen?

É. DIDIER: Ce n'est pas le public dont je parlais.

PH. GiNI: je me rappelle qua la visée de nos débats de l'an passé était que ça soit transmis au public. Il peut y avoir un deuxième tour, comme je l'avais proposé moi-même, mais le but est un passage au public.

É. DIDIER: je voudrais que nous prenions acte de l'impossibilité dans laquelle l'institution se trouve de nommer. Cela reste indécié; Si on décide que c'est une escroquerie de nommer, il faudra décider que ce n'est plus un axe principal de ce qui nous fait penser.

Qu'est-ce qui, dans vos rencontres avec vos patients, vous rend sourds, vous rend bêtes, c'est de cela dont vous avez envie de parler. C'est aussi une façon de parler du transfert à la Cité, de dire haut et clair qu'on ne peut pas nommer un analyste une fois pour toutes. Les gens qui iront voir un analyste des Cartels rencontreront un analyste qui n'est pas la place du maître.

DOMINIQUE LAWER-MOREAU: J'ai été frappée par la diversité de votre travail, est-ce qu'on n'aurait pas intérêt à discuter sur la pratique? Existe-t-il une pratique ou des pratiques? [à J. Nassifi Est-ce que vous pourriez en dire plus sur le changement de vision des partenaires du cartel qui s'est opéré dans le cours du travail?

J. Nssn: je voudrais dire que, bien qu'ayant parlé de cas, nous n'avons pas éludé les questions techniques. Dans un cas, la question du report d'une seance a été centrale. On a également parlé du tempo des interventions: pourquoi, à tel moment, telle intervention ne pouvait se faire.

Nous avons accepté de mettre entre parenthèses le titre d'analyste pour retrouver la nomination de la pratique et retrouver la nomination de l'analyste par l'analysant qui l'avait fabriqué. Il n'y a pas de titre d'analyste, il n'y a pas autre chose que des couples. Il y aurait donc, à propos de chaque analyste, cinq ou dix couples que son nom abriterait. Finalement, nous avons accepté de perdre ce titre dans le social. Nous avons accepté de nous détitulariser.

M. JOLLIVET: Tu dis: « On aurait pu rendre compte d'une technique, d'un savoir-faire »...

Or, la question posée par le dispositif était: « Qu'est-ce qui peut faire qu'à un moment on est dans l'analyse avec un patient? » Se déclarer analyste ouvrait à cette question. Dans le travail des cartels tel qu'il a été rapporté, on n'entend pas ce moment de l'invention de l'analyste. On a toujours tendance à parler du faire, et pas de la représentation qu'on peut s'en faire. le risque est celui d'une objectivation de la

pratique, au lieu d'une subjectivaLion de la représentation analyste.

M. LARNAUD [Cf. texte infra].

PATRICK SIVAIN: Le travail effectué est une mise en question du risque d'obsessionnalisation de la pratique. De façon heureuse, le terme de didactique n'est venu à personne, alors que le temps second des dispositifs, souvenez-vous en, était selon Claude Conté une « remise en question de la didactique ». Ce qui veut dire qu'on est dans le fil des Cartels, soit dans la nomination des moments constitutifs de l'analyse. Et le fait que ça soit délié du but d'une théorie de la didactique me paraît une bonne chose.

Le didactique y est cependant, mais dans l'implication de l'analyste dans l'effectivité des moments analytiques susceptibles d'être reconnus. Le passage au public ne s'apparente pas à une reconnaissance des étapes de la formation, mais à une remise en question incessante.

A. MASSON: J'avais pensé à écrire quelque chose sur mon parcours dans un cartel sur la nomination. Je n'ai rien écrit, et j'ai d'autant plus envie d'en dire quelque chose. On a fait beaucoup de topologie, et ce qui m'a intéressé depuis le début, c'est la fréquence avec laquelle le tétraèdre revient dans l'enseignement de Lacan. [André Masson se dirige alors vers le tableau, et se lance dans un long exposé, schémas à l'appui; il nous expliquera diverses potentialités de son tétraèdre, comme « tétraèdre de la fonction consciente de la maîtrise », et pour savoir « quelle est la part raisonnée de l'acte analytique », entre autres. Il me pardonnera de ne pas restituer ici cette présentation d'hypothèses qui, une fois écrites, auront leur place dans notre Courrier.]

J. NASSIF: Pour ce qui est de la suite. Je souhaite une mise à jour de nos statuts. Est-ce qu'il ne serait pas possible de dire qu'on abandonne le protocole de nomination, et de rédiger à la place un protocole de non-nomination; et de donner un peu plus de contenu à l'article sur les dispositifs.

La seule chose dont nous n'ayons pas parlé concerne l'avenir de ces cartels tirés au sort. Est-ce qu'ils continuent? Faut-il tenir compte des problèmes liés à la régionalisation?

É. DIDIER: Le temps de la transmission publique implique que les cartels se dissolvent à ce moment-là.

J. NASSIF: À la prochaine réunion du Bureau, nous ferons des propositions pour la prochaine donne...

Compte rendu de Pierre Eyguesier

Écrits relatifs au dispositif

M. Larnaud, M.-C. Bœnisch, D. Grimault, Albert Maitre et Ph. Gamier

« LES LACANIENS SONT PAS COMMODES »

MICHÈLE LARNAUD

Une analysante, à qui j'avais répondu: « Je vous attendrai », alors qu'elle anticipait sur une absence, y va de son commentaire que j'ai mis en titre et dont je laisse telle que dite la forme grammaticale (cette analysante fait une thèse de lettres).

Situer celle qui est tenue pour son analyste chez les « lacaniens » est de son propos, mais n'intéresse ici que dans la mesure où cette sorte de définition par l'essence, généralisatrice, m'a poussée à parler pratique, avec quelques autres, dans le champ des questions de temps.

Ce cartel s'est constitué relativement au dispositif sur les pratiques, mais sans se déclarer tel à notre association, se plaçant à côté, et ce, pour des motifs différents.

Le mien étant que l'allure tumultueuse de la réunion pendant laquelle ce dispositif a été mis en place a géré une inhibition qui a duré au-delà du temps du tirage au sort. La page est tournée, certes, mais il me semble que si l'on peut tenir la psychanalyse comme une

discipline du conflit, c'est en désignant le conflit comme intrapsychique, et pas seulement comme modalité élective des relations avec les collègues.

Voilà donc un cartel qui s'est situé en dehors. Au-delà du plan technique, j'éprouve une grande difficulté à tenir pour une règle le dispositif de la cure concernant les horaires. En contrepoint à la nécessité de soutenir le caractère unique et exceptionnel de la règle fondamentale, horaires et honoraires sont convenus et modifiables.

S'il est de ma responsabilité de dire la fréquence hebdomadaire, je prends en compte les modalités d'organisation du temps du pré-supposé analysant, tel qu'il se présente au seuil de la cure (ses occupations, comme dirait Henri Michaux), pour proposer des horaires de séances annoncés comme répétitifs d'une semaine à l'autre.

Je le dis comme ça, par exemple: « Convenons du lundi telle heure, mardi telle heure, jeudi telle heure et ces horaires seront répétitifs d'une semaine à l'autre. Je ne dis pas d'entrée qu'une séance manquée est due. Si quelqu'un l'a entendu dire comme pratique courante en analyse, je ne dis rien. Il me semble que dire quelque chose mérite d'attendre que les modalités du transfert se laissent entendre, ce qui permet d'ajuster la façon de le dire.

Venons-en à la chronique d'une absence annoncée. L'intérêt de ne pas faire des rendez-vous une règle, c'est de mettre en acte qu'une parole donnée a son poids, d'elle-même, même si elle ne relève pas d'une règle. Deuxième intérêt: plutôt que de ne jouer que sur la piste de ce qui est interdit et de ce qui ne l'est pas, il est possible de jouer aussi sur la piste de ce qui est impossible et de ce qui ne l'est pas.

En faisant attention de ne pas « remplacer » une séance, il n'est pas toujours impossible de « déplacer » une séance.

Il peut se trouver aussi qu'il soit pertinent d'en appeler à l'impuissance (énoncée: « Je ne peux pas »).

En s'abstenant d'en faire une règle énoncée d'entrée de cure, la question de changer l'heure du rendez-vous, qui se formule en un: « Est-ce que ça peut se faire? » n'est pas a priori exclue. Et peut faire travailler l'analyste sur la question de savoir si c'est vraiment d'une demande qu'il s'agit: toute question, tout souhait, adressés à l'analyste n'en sont pas forcément une.

Autrement dit, travailler dans le particulier les questions des heures de rendez-vous permet d'approcher (c'est une manière de ma pratique, je ne prône rien du tout) les bords de la pulsion de mort et du réel qui ne se présentent pas tels quels, bien sûr, dans une cure.

Permettez-moi une grosse bêtise pour terminer: l'analyste n'a pas HORAIRE de son acte.

M.-C. BŒNISCH

Nous nous sommes donnés pour tâche, dans le groupe dit « sur la pratique », de travailler à l'élaboration d'un dispositif institutionnel qui tenterait de cerner « ce qui spécifie la pratique de l'analyse freudienne ». Les attentes de chacun des participants ont sans aucun doute été différentes, voire contradictoires. Il faut rappeler que le contexte dans lequel ce projet a vu le jour a été celui d'une discussion houleuse portant sur la question de la nomination du psychanalyste, et qu'un autre angle d'approche avait permis la constitution, peu de temps auparavant, de groupes de réflexion sur cette question.

Certains d'entre nous se sont donc trouvés engagés à travailler en parallèle:

- la spécificité d'une pratique de l'analyse freudienne,

- les conditions de tenue d'un discours sur la pratique,
- l'enseignement de ce discours pour la problématique de la nomination.

C'est là l'écheveau que nous avons été amenés à tresser, et duquel j'extrait un fil, dont je n'oserais pas dire qu'il m'appartienne, tant sont évidents les apports de quelques autres, mais dont me revient la responsabilité des conclusions que j'énonce.

Un premier point: est-ce que je suis en droit de parler de « discours sur la pratique »? M'adressant à un public de lacaniens avertis, je peux me demander si ce clin d'oeil aux quatre discours va être accepté, toléré, rejeté? Me suivrez-vous dans ma tentative de repérage du (Ou des) discours à l'oeuvre, lorsque nous prenons la parole à propos de notre pratique? Ou bien allez-vous trouver que la rigueur de la construction des quatre discours m'échappe et je vous donnerai mille fois raison - et m'interdit une telle liberté?

Ne parle-t-on pas en sciences de degrés de liberté, au sens de « nombre d'axes autour desquels un système est mobile ? De combien de degrés de liberté dispose-t-on dans l'usage d'un concept élaboré par un autre? Cette question ne me paraît pas éloignée de celle que posait régulièrement Lacan à propos de la métaphore. Or, il ne me semble pas qu'il puisse y avoir une règle extérieure aux partenaires concernés: ma « liberté » est totale, c'est l'autre qui en module l'usage par sa plus ou moins grande tolérance... Ce petit préambule étant justement destiné à obtenir de vous cette tolérance au moins momentanée.

Dans notre groupe sur la pratique, le Discours Hystérique, qui est, rappelons-le, celui qui rend possible la parole de l'analysant, a été largement au rendez-vous. Le vécu du praticien, son « contre-transfert », ses craintes, ses anticipations, ses ratages, sont très facilement convoqués pour peu que l'on prenne soin d'établir un climat d'accueil de la parole et d'écoute attentive. L'implication très forte de chaque participant appelé à parler à son tour, par tirage au

sort, me paraît garantir une telle mise en jeu du D. H. En est-il de même dans un groupe où un seul s'expose? J'interroge ceux qui en auraient éventuellement l'expérience.

i/e

l, emble, par ailleurs, que la mise en place d'une règle de fonctionnement est ce qui rp.e'

permet d'éviter les ornières dans lesquelles tombent si souvent les praticiens, lorsqu'ils « donnent à voir » leur expérience, et qui vont de la confiance à l'histoire drôle, en frôlant tous les degrés de la sauvagerie. Parler d'un « cas », même si cela ne va pas jusqu'à la psychanalyse objectivée, même si cela prend l'allure d'une confiance, est-ce que cela ne relève pas du discours du Maître? - Et qu'y a-t-il de plus approprié qu'une confiance pour faire de vous son esclave? Cependant, ne nous offusquons pas trop vite: reftiser complètement d'emprunter cette voie, c'est aussi s'enfermer dans l'identification à l'analysant, c'est demeurer dans l'incapacité à décoller de sa pratique.

Nous pouvons poursuivre. Le repérage de ce qui vient faire sens dans l'histoire de l'analysant et dont le récit alimente toute « clinique », place le praticien en position de tenir le Discours Universitaire: il fait part de sa lecture des signifiants du sujet, de sa compréhension du symptôme, de sa construction du transfert, de sa recherche de la lettre. Il montre son savoir-faire ou ses zones d'obscurité, sa « technique » fait l'objet d'échange de points de vue.

Reste le Discours Analytique. Autant les trois autres se laissent aisément cerner, et pourrait-on dire, s'imposent d'eux-mêmes, s'entremêlent chaque fois qu'on parle, autant

celuici est d'un abord difficile, voire impossible. Car s'il est ce qui se glisse dans les interstices des trois autres pour en déplacer le sens, leur ôter leur consistance, en déporter l'adresse, il est aussi constamment menacé par ce qui oeuvre à son effacement, à son colmatage.

A quelles conditions peut être tenu un discours sur la pratique pas sans (passant) le D.A.? Tout ce qui vient faire brèche peut favoriser son surgissement: tirage au sort, absence de notes, et provoquer oublis, lapsus, rêves, silences, tandis que travaillent souterrainement les transferts latéraux, mais cette production n'est pas traitée en ce lieu (c'est peut-être la différence principale entre le groupe sur la pratique et le contrôle où il n'est pas exclu qu'elle le soit). Même sa recherche dans le discours de l'analysant, lorsqu'elle vient à être relatée, prend les allures du D. U. , ne peut pas se dire en tant que D. A. Par quel artifice pourrait-on faire apparaître ce à quoi nous tenons le plus, et qui nous échappe aussi inéluctablement?

Une écriture du réel de la pratique.

Est-ce que tous les derniers séminaires de Lacan ne sont pas hantés par cette préoccupation: l'écriture du réel? Dans Le moment de conclure, Lacan fait du réel « ce qui ne cesse pas de s'écrire », mettant ainsi le réel du côté du nécessaire et non plus de l'impossible. D'où la proposition de cette orthographe « ekcriture » - dont je ne suis pas en mesure de dire si je l'ai empruntée à bon droit à l'« eksistence » de Lacan ? - et dont je fais l'écriture nécessaire du réel, barrée par l'impossible de lui conférer de l'être.

Et j'ajoute: l'ekcriture du réel de la pratique c'est la théorie dans le temps de sa production - l'ekcriture du réel de l'analyse, c'est peut-être la passe dans le temps de son effectuation? -, le temps d'un éclair.

Je prends un exemple. Il y a quelques temps, j'avais été amenée à proposer dans un cartel une écriture qui prétendait rendre compte des effets de transfert qui s'y déploient, en poussant à bout la question de la supposition, dont Lacan avait fait le support de la fonction du transfert et en y combinant l'expression des trois passions qu'il avait épinglées dans Encore:

L'amour s'adresserait au SSS, sujet supposé au savoir.

La haine s'adresserait au SSS, sujet désupposé du savoir (la négation porte sur la supposition).

L'ignorance s'adresserait au SSSI, sujet supposé au savoir insu, sujet de l'inconscient.

Le parcours de l'analysant arpente de multiples trajets entre le SSS et le SS, avant de découvrir, d'inventer une nouvelle adresse qui va se dire en termes de SSSI. J'écrirais même SSSI: c'est, en effet, d'ajouter à une supposition /désupposition de savoir une supposition d'ignorance, que le sujet se retrouve barré et que les émois de l'hainamoration ne font plus obstacle (ce qui ne veut pas dire qu'ils disparaissent) aux délices et tourments de l'ignorance. Cela peut être le terme d'une analyse, à moins que l'analysant ne persiste à trouver incarnée cette adresse au SSSI, auquel cas il va se déclarer analyste - ne peut-on pas dire que la fonction du désir de l'analyste a pour adresse le SSSI?) et redoubler dans un travail de cartel cette interpellation devenue pour lui essentielle.

Le réel n'est pas le non-savoir ou le pas possible, postes qui laissent entrevoir qu'il y a espoir de découvrir le lieu où attendent le savoir et le possible. Le réel est le lieu du savoir définitivement insu (Urverd rangung), la spécificité de la théorie analytique étant pourtant

de travailler à en nommer l'existence, en tant qu'il a un rôle opératoire majeur dans la pratique.

Si je poursuis le travail d'écriture commencé:

SSS: sujet supposé au non savoir, ne cesse pas de s'écrire aussi longtemps que n'a pas été reconnue l'impossibilité de porter la négation sur le savoir, moment essentiel de retournement pour le sujet, qui, d'advenir à cette découverte, ne cessera plus d'écrire le SSS, pour lui imprimer sa qualité d'impossible, libérant ainsi son désir.

Quand à SSS, sujet désupposé du non savoir, il nous communique le vertige de la folie, et c'est peut-être &a la folie: l'écriture possible de l'impossible. Est-ce que SS S et S SS sont des écritures du réel de la pratique?

Le travail de l'analyse se fait dans un corps à corps avec la fonction de la supposition et ce qu'elle dévoile de la fonction de semblant - « l'Autre est un trou » - mais il y a nécessité d'une césure, entre la négation de la supposition et la négation du savoir, pour que cette fonction ne succombe pas dans un faire semblant.

Or, de la part de celui qui a choisi d'occuper la place d'analyste, toute réponse qui va dans le sens de l'imaginaire, de la réciprocité, de la réversibilité, vient colmater cette césure, autoriser la consistance de la désillusion, et anéantir l'effort analytique. De la même façon, les institutions, lorsqu'elles énoncent le discours de la bonne forme, de la transparence, me paraissent contribuer à ce colmatage, et je me demande si nous ne tendons pas actuellement à l'enlèvement dans notre mode de faire savoir au social. Si je tentais de sortir des métaphores marécageuses, je dirais: « Ne pouvons-nous choisir d'être à contre courant? »

La nomination du psychanalyste est un acte, et, comme tel, relève de l'éthique. Il n'y a donc pas à sa problématique de réponse qui vaille pour tous. L'intérêt du détournement du dispositif des groupes sur la pratique est de permettre à chacun de mesurer l'angle de son rapport au SSS, opération dont on peut espérer en retour une aide à la prise de décision institutionnelle.

Le groupe qui s'est donné pour objet la nomination se poursuit. Il me reste à dire quelques mots concernant celui sur la pratique. Mon ambition, en m'inscrivant dans ce groupe, était de dégager ce qui pourrait être l'opérateur du dispositif: il y faudrait encore de nombreux tours. Ce que je pourrais esquisser aujourd'hui, prendrait pour axe: « Le travail du S1 ». Je fais l'hypothèse que l'accroche du transfert la structure du point trou (tel que l'a développée Guy Ciblac à Montpellier) se présente par le biais du refus, que c'est ce qui va être travaillé tout au long de l'analyse, en faire le tissu, et être un point d'aspiration du désir de l'analyste. Je fais donc l'hypothèse que la modification du rapport au S entraîne une modification du rapport à la castration. Est-il possible d'en écrire quelque chose pour une analyse singulière?

QUELQUES NOTES, APRÈS COUP,

POUR RENDRE COMPTE D'UN CARTEL SUR LA PRATIQUE

DIDIER GR1MAULT

Chacun y a parlé, non de ce qui lui paraissait être repérable comme un acte analytique, mais bien de ce qui le questionnait dans sa pratique. En quoi, dans tel cas exposé, l'un ou l'autre d'entre nous était-il impliqué, à son insu, dans ce qui lui semblait un ratage. En quoi, l'un ou l'autre, justement, pensait ne pas avoir tenu une place d'analyste. Autant de questions qui

trouvaient leurs adresses dans le cartel, même si celui-ci donna parfois l'impression d'être assez allégrement mené.

Chacun d'entre nous, alors que l'éventualité n'en avait pas été formellement exclue, a parlé à distance d'un cas. Ceci pour des raisons de transfert, pour ne pas tomber dans ce qui aurait pu être un contrôle sauvage d'une cure en cours et dont l'analysant aurait fait les frais. En clair, d'emblée, le transfert était au centre des débats.

- Qu'il s'agisse de ménager celui d'une cure en cours.
- Qu'il s'agisse de le questionner de la part de celui qui exposait un cas.

Que dire de plus précis de ce travail?

Je le ferai d'abord de façon globale, puis personnelle.

Nous y avons pu parler de ce qu'entre amis, voir entre chers collègues du même village, on n'aborde qu'avec une extrême prudence. Nous avons pu parler des ratages et interrogations sur notre pratique et en attendre retour. Les cas abordés laisseraient penser à une évolution de la pratique ou à une évolution des préoccupations, à moins qu'il ne s'agisse là que de deux formulations d'une même question. Ce serait presque à croire que la belle indifférente, l'hystérie, nous indiffère... C'en est même assez suspect. De fait, nos préoccupations étaient ailleurs:

- Analyses interminables dans le bataillon des analysants modèles et biens sous tous rapports.
- Correspondance prolixes d'une érotomane demandant à être plus entendue que lue.
 - Délirant à bas bruit, s'adressant à l'analyste pour lui poser la question de sa place dans le transfert.
- Border-line, fruit de l'amour, venant poser la question du père.
 - Psychotique placée dans une institution et demandant à parler en dehors de celle-ci dans l'espoir d'y être entendue dans son délire

Autant de cas de figures qui nous ont interrogés sur notre pratique, à commencer par celle des premiers entretiens. Pouvons-nous y faire fi d'un certain repérage clinique, repérage préalable de structure lors des entretiens préliminaires? Pourtant, excepté des cas flagrants, c'est bien souvent après coup, comme dans deux des cas évoqués, une fois la cure engagée, que la structure se dévoile.

Cependant, le maniement du transfert n'est pas le même avec une psychose et avec une névrose. Allons plus loin, nous n'avons pas tous la même idée de la pratique de l'analyse avec les psychotiques, par exemple: divan ou pas divan?

Quels aménagements les structures psychotiques supposent-elles ? Peut-on proposer par exemple la construction d'un mythe des origines, qui puisse être suffisant pour faire barrage à la folie. Une telle construction, si elle peut être appelée ainsi, peut-elle se poser comme étant un terme à un travail avec une psychose? Mais alors, l'analyste ne reste-t-il pas à tout jamais comme inclus dans la construction elle-même?

À titre personnel, j'avais été amené à évoquer l'histoire d'une jeune fille, délirante, placée par la D.A.S.S. dans une institution. J'avais pris le parti de ne travailler qu'à partir de ses propos, sans chercher à savoir ce que pouvait contenir le dossier D.A.S.S., et sans non plus me préoccuper outre mesure de ce qui pouvait se véhiculer comme savoir à son sujet dans l'institution.

Le travail avait abouti à la constitution d'une histoire, celle de ses origines, histoire bâtie à partir de ses propos, fussent-ils délirants: elle n'était pas fille de la D.A.S.S. mais d'un

homme qui avait désiré une femme et ceux-ci étaient ses parents de sang. Une prothèse, pourrait on dire, mais qui semblait avoir pacifié son existence.

Bien sûr cela posait bien des questions. Que fait on au juste, lorsque l'on parle ainsi: tu es fille de ?... N'est ce pas se prendre pour le Deus ex machina? Peut-on parler de construction ou bien s'agit-il d'un cadrage du dispositif d'énonciation? Peut-on se contenter d'un tel dénouement? Pourquoi ne pas avoir cherché à en savoir plus sur sa toute première enfance et ses premiers placements nourriciers, quitte à consulter le dossier de la D.A.S.S. ? Son histoire ne s'était-elle pas davantage construite à partir de parents nourriciers que de parents de sang? D'autres pratiques étaient possibles, elles étaient soutenues et discutées.

Fort heureusement, les choses ne se passent jamais comme prévues. Récemment, cette jeune fille a demandé à me revoir. Je dirai simplement que le travail est reparti sur d'autres bases. Ne serait-ce que par ce que dans le matériel délirant qu'elle apporte, il y a aussi des éléments qui concernent l'un de ses premiers placements. Il est clair que sans le travail de cartel, je n'aurai pas entendu le rôle constitutif que ces événements passés ont dans le perçipiens actuel de cette jeune fille.

Il y a donc relance.

Relance de la part de l'institution qui en quelque sorte me désigne à nouveau comme celui qui peut l'entendre.

Relance de la part d'éléments premiers et constitutifs d'une histoire qui cherche à se faire entendre, malgré ma résistance.

Relance de mon écoute, après le questionnement du travail de cartel, de telle sorte que la relance n'est pas la répétition.

C'est cette remise au travail, cette remise à la question du transfert qui me semble avoir été l'effet le plus important du cartel.

Je terminerai par une boutade qui n'en est peut-être pas une. Récemment, j'ai reçu une personne qui avait vu plusieurs analystes et qui m'était adressée par une collègue. Pourquoi venait-elle ? Pour faire une analyse. « Mais encore? lui dis-je. » « Je veux, dit cette personne, faire une analyse analytique. » Elle voulait dire: « Pas quelque chose de savant. »

Expérience faite, voilà peut-être ce que l'on peut attendre de ce type de cartel: une adresse où l'on puisse parler d'un travail qui a pour objet, comme disait cette personne, la psychanalyse analytique.

Iv

À PROPOS D'UNE EXPÉRIENCE DE DISPOSITIF SUR LA PRATIQUE ALBERT MAITRE

Rappelons la visée du dispositif: un « parlêtre » , membre-des CCAF, se déclarant analyste praticien fait part de sa pratique à « quelques autres » afin de déterminer si une telle modalité permettrait à l'institution de reconnaître que la pratique analytique d'un de ses membres s'effectue conformément à l'éthique de l'analyse.

Une telle visée aurait pu pousser chacun d'entre nous à faire valoir son savoir-faire analytique auprès de ses collègues. Il n'en a rien été puisqu'au contraire chacun des participants a fait part de moments dans une cure où survenait une difficulté ou une butée dans le déroulement de celle-ci mettant en question la position de l'analyste. Un observateur

ingénu aurait pu en déduire l'inefficience de la psychanalyse ou l'incompétence des participants, ou les deux.

Cependant, si nous examinons les choses de plus près, les moments d'une cure où un blocage du processus analytique paraissait s'être instauré renvoyaient à une inhibition imaginaire qui affectait autant l'analysant que l'analyste. Celle-ci qui apparaissait évidente pour les collègues n'était repérable pour l'analyste qui exposait sa pratique qu'au terme de son énonciation et de l'effet de retour par le cartel. Il m'a semblé, en ce qui me concerne, que cette inhibition imaginaire était l'effet de signifiants maintenus pour l'analyste à l'état de refoulement. Leur remise en jeu symbolique s'effectuant par l'énonciation dans le cartel. Dès lors, la cure pouvait retrouver une orientation conforme au désir-de-l'analyste.

Cela illustre que la position de l'analyste, spécifiée par le désir-de-l'analyste, n'est pas un état qui serait produit une fois pour toutes, telle qu'elle aurait pu être fixée par une fin de cure orientée par une problématique de passage à l'analyste. Il arrive bien souvent, au contraire, qu'elle ne puisse surgir qu'après qu'ait été repéré ce qui, du côté de l'analyste, y faisait obstacle, à savoir une prise dans l'amour de transfert. Et il me paraît à cet égard probable que les psychanalystes se réclamant de Lacan sont embarrassés par le concept de contretransfert qui fait, comme on le sait, l'objet de vives critiques dans la théorie lacanienne. En fait il me semble y avoir un contresens à ce propos. Lacan n'a pas nié l'existence du contretransfert, il a seulement réfuté une orientation de la cure trop préoccupée de son analyse, au détriment de celle du discours de l'analysant. La preuve en est que la pratique des « supervisions » - qui a pour effet de permettre à un analyste de prendre un peu de recul par rapport à l'implication imaginaire dans une cure donnée - n'a pas été par lui remise en question, même si le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle a été peu élaboré. Comme on le voit, le fil du discours sur le dispositif sur la pratique conduit inéluctablement à le mesurer aux « supervisions ».

Ce dispositif est-il susceptible de permettre à une institution de constater qu'il y a de l'analyste?

A mon sens, notre expérience ayant vérifié le caractère contingent de cette position, à savoir qu'il n'y a pas d'être de l'analyste, la réponse est donc négative. Elle ne pourrait du reste être positive que dans l'après coup d'un acte analytique et ne valant rétroactivement que pour celui-ci.

Par contre, ce dispositif permet de témoigner qu'un analyste soumet sa pratique à un effet de vérité attendu de l'énonciation de celle-ci à « quelques autres ». On peut donc en soutenir la portée éthique.

Mais il peut aussi avoir d'autres usages institutionnels. Dans la mesure où il serait le lieu où nous parlerions de notre pratique et de ses difficultés, il pourrait être conçu comme le creuset où surgiraient nos questions théoriques.

Conclusions provisoires

Une institution psychanalytique n'a pas de fondements à faire valoir tant sur le plan pratique que théorique pour soutenir une nomination analyste sous la forme d'une habilitation ou d'une garantie. Si elle le faisait, il est clair que ce ne serait que pour des motifs corporatifs de défense d'une profession. Elle se transformerait alors en un de ces instituts de formation dont l'histoire des institutions analytiques a montré la fonction de résistance au discours analytique.

Par contre, une institution peut attester qu'un « parlêtre » qui se déclare analyste soumet sa pratique à des dispositifs permettant de soutenir une orientation conforme à l'éthique de la psychanalyse.

À MÈRE

ExposÉ FAIT EN CARTEL SUIVI D'UNE DISCUSSION

NICOLE PÉPIN

Alethe (mot grec pour vérité) évoque pour ce fils, se disant « très attaché » à sa mère, allafter.

Sa vérité aurait été transmise par le lait de sa mère. Il va la chercher dans l'étude des langues. Symptôme - déplacement de ce qui n'a pas été transmis verbalement.

Sa mère, trop aimante, admire son fils beau et doué. Ce fils « réussi » n'est pourtant pas satisfait d'être satisfaisant. Il est « amer ».

Il ne se reconnaît plus, psychanalyse aidant, dans celui qu'elle croit qu'il est.

Il se sait autre..., mais qui?

Ce désir maternel envahissant et pervertissant l'a inscrit dans une figure familiale qui « fait payer » les pères, les hommes. Laisse les enfants aux mères, les femmes.

Pour lui, pas de père acceptable. Il passe en revue dans sa psychanalyse tous les pères impossibles, inacceptables.

Ils ne peuvent qu'être réduits à « presque rien ». Comme ce presque rien, c'est déjà quelque chose, il le ressent comme « empêchements », « embarras ». ce presque rien l'oblige à accepter la petite différence ».

Puisqu'il se cherche, c'est un chercheur « entraîné toujours plus loin » dans ses recherches. lise cultive » pour devenir « quelqu'un ». Etudes universitaires, arts, sports, voyages. S'en gave jusqu'au dégoût, à la nausée.

Pour lui, les autres « ne font pas sens ». Il n'a pas d'amis et vit très seul. « Solitaire malgré lui ». Hommes et femmes sont tous d'étranges étrangers; les femmes surtout.

Il cherche « une femme », mais réclame celle qui serait « la Femme ». Femme à tout faire qui comblerait son manque à être, qui « servirait à tout.., serait tout ».

Ce programme chargé l'épuise, sa fatigue est constante.

Dilettante dans toutes ses investigations, il est entraîné de l'une à l'Autre, des unes aux autres, vers des bévues traumatisantes. Il s'y épuise et les agresse à coup de verbalisations ne faisant sens que pour lui.

Pour ELLE (la femme), il continue à « se cultiver » pour « devenir quelqu'un ». Qui? Alors elle comprendra « ce qu'il est ». De temps en temps, sa psychanalyse sème le doute. de doute en doute, ses certitudes sont « ébranlées » et évoluent vers de l'ailleurs. Il tient son désir « en laisse », ne s'accordant pas le droit au plaisir le plus anodin. Quant au désir des autres, il « ne connaît pas », ne le reconnaît pas, l'annule.

Il y aurait peut-être, pour lui, un père acceptable: TGV -Très Grand Vieillard -J. Lacan! Lacan, il connaît. Il le lit, l'étudie, s'en nourrit, le critique, le rejette, « fait avec ».

L'Autre psychanalyste, qu'il croit porteuse de la parole du Père idéal, aura l'occasion d'intervenir en dupe de cette structure obsessionnelle.

J. Lacan a été pour ce fils « épris de vérité » le seul tiers possible et « utilisable » pour l'aider à sortir de sa relation aliénante à l'autre.

Lacan est, pour lui, Père Idéal stimulant l'imaginaire.

Analysant studieux et analysant-Maître, de digressions en digressions, il rencontre des limites aux effets castrateurs. Limites du symbolique auquel il est assujéti.

Contraint d'abandonner sa position d'être le phallus comblant le désir d'une Autre-Mère, il se confronte à la réalité du couple parental.

La réalité du « couple heureux » se révélera dans l'horreur. Il est « né d'eux ». Il y avait eu un homme, son père.

Ses parents se disent heureux. Il ajoute « sans moi ». Il souffre et somatise. Il se sent « un autre ». Lequel? Recherche infinie.

Envoi aux membres du cartel dans l'après coup

Comme suite à mon court exposé (À MÈRE) en cartel relatant les difficultés rencontrées en fin d'analyse dans la névrose obsessionnelle.

Cet analysant type a des frères et sœurs de divan énonçant les mêmes symptômes à quelques variantes près.

Tous « refusent » d'être nés de l'accouplement d'une femme et d'un homme: de leur mère et de leur père. Pour eux, il n'y a pas de père possible. Ils se veulent engendrés par LA MÈRE toute puissante dont ils seraient le phallus. Ce désir d'être le phallus comblant les entraîne dans la quête de l'absolu. Ils se veulent parfaits, pour satisfaire ce qu'ils croient être le désir de cette mère. La recherche de perfection les condamne à la réussite totale, à l'exploit toujours à surpasser: à être le meilleur, le premier.

Une recherche infinie les mobilise. Ne pouvant être que déçus par les limites imposées de l'intérieur et de l'extérieur, par leur structure et par les autres, ils sont insatisfaits. Ils ont des relations difficiles avec les autres, inacceptables, puisque non conformes à ce qu'ils voudraient qu'ils soient. Quand l'autre (a) devient un, semblable avec ses différences, leur image narcissique est ébranlée et le doute les envahit. Leurs mondes imaginaires s'écroulent sous la pression de la réalité et du symbolique. C'est un temps très douloureux dans leur psychanalyse: renoncement souvent inacceptable.

Après cette étape difficile, ils auront, aussi, à accepter la rencontre avec leurs bouts de réel; ce qui structurellement les limite.

Certains vont jusque-là. D'autres restent enlisés dans leur fantasme de toute puissance.

Le réel dénoué du symbolique et de l'imaginaire en rajoute du côté du symptôme, en produisant acting out, passage à l'acte, confusion, etc.

Le défaut de nouage R. S. I. a été étudié par T. Foulliaron et Ph. Garnier dans leur séminaire.

Nos analysants nous demandent en fin d'analyse de les aider à dépasser les limites que la névrose leur impose.

En avons-nous les moyens?

Si oui, quels sont-ils?

VI

PROPOS SUR LA PASSE AUX CARTELS

PHILIPPE GARNIER

Les Cartels constituants ont ceci de particulier:

- Ce qu'on peut appeler Discours sur la passe, n'induit pas qu'on puisse « nommer » en référence à un savoir, quel qu'en soit le statut, et qu'on décerne sur cette base un titre d'École;
- Mais on est quand même amené à dire oui/ non -dans la dernière version- sans qu'on sache bien, a priori, ce à quoi on dit oui/non - en tout cas, la réponse n'est pas fortement corrélée à la reconnaissance d'un passage à l'analyste;

- Enfin, l'existence d'une boucle passant par le rapporteur et le coordonnant évite, en principe, ne serait-ce que par les désappropriations successives qu'elle entraîne, toute clôture, même si l'on peut regretter que le passage au public reste des plus discrets.

La passe est ainsi infléchie par rapport à ce qui a cours dans d'autres lieux, où l'on « nomme » analyste de l'institution, en se référant à diverses théories dont aucune, à ce jour, ne semble devoir emporter la conviction de la communauté analytique. Est-ce à dire qu'il est impossible d'élaborer un « mathème du psychanalyste », tel que Lacan a tenté de le produire des années durant? Est-ce à dire qu'il est impossible, si l'on « nomme », de préciser le statut de ce nom, entre une nomination imaginaire et une nomination symbolique - qui renvoient plutôt au jeu institutionnel - et une nomination dans le réel - qui renvoie à une théorie du « trou » et reste strictement dans le champ de la psychanalyse? Autrement dit, s'il y a de l'impossible, est-il possible d'en écrire quelque chose ? Autant de questions auxquelles ils n'est pas « impossible » que la passe telle qu'elle s'effectue aux Cartels apporte quelques éléments de réponse.

Le simple fait que la passe ne soit pas orientée par la question du devenir analyste, et que le public ne soit pas convoqué (aucune liste, quelle qu'elle soit, n'en résulte), entraîne en effet un certain nombre de conséquences, voire de distorsions, des plus intéressantes:

- Se présentent à la passe des passants qui n'y sont pas conduits par la question du devenir analyste - le mot « passe » évoquant plutôt une scène, un dispositif, où l'on peut parler de son analyse, la poursuivre parfois, ou chercher à y mettre fin.

- Les réponses données peuvent dès lors être lestées d'une dimension interprétative, comme si le jury se mettait en place d'analyste (ce que font parfois des passeurs), comme s'il était « un » jury, partie prenant d'un transfert, voire d'une analyse de l'analyse.

- Mais cela favorise en contrepartie le recueil d'effets de précipitation, de nouages, de constructions - et, pourquoi pas, de « précipitation d'un analyste » -, dans la mesure où la procédure, grâce à ses assises institutionnelles fortes, grâce à la mise en jeu nolens volens de la nomination comme fonction, convoque les extrêmes de la subjectivation (là où elle pourrait aussi bien s'effondrer) et de l'invention, en même temps que l'impérative nécessité de « dire » dans une énonciation singulière (nécessité vitale, bien souvent, au sens rappelé par bien des musiciens, artistes ou poètes...).

Précisément, cette énonciation, si elle est toujours singulière, est-elle particulière à ce qui spécifierait un analyste? Et si les critères universitaires, institutionnels, scientifiques, théoriques..., font défaut, ou restent peu pertinents, voire impertinents, peut-on au moins faire l'hypothèse qu'un analyste serait repérable comme on repère un poète ou un peintre? Ce qui, bien sûr, renvoie à la notion de performance, que Lacan liait à la passe (ça passe, ou non) et aux remarques de ce dernier sur la nature poétique de l'interprétation analytique (Cf. Entretiens avec Cheng, et la formule de Lacan « il faut être pouetassez... », etc.).

Si l'on en reste à un repérage théorique fondé sur la résolution du transfert, sur le désir de l'analyste lié à une chaîne signifiante, ou à des formations de l'inconscient, voire à l'acceptation d'être mis en position d'objet (a), force est de constater que les passes n'apprennent pas grand chose. C'est du reste un tel constat qui nous avait assez rapidement conduits, aux Cartels, à suspendre les réponses oui/non, et à refuser d'entrée de jeu qu'elles soient assorties d'un titre institutionnel autre que celui de « membre des Cartels » (non sans que la porte ait été laissée ouverte à d'autres avancées).

Peut-on dire alors que la passe, comme procédure, n'est pas pertinente pour repérer un analyste ainsi défini ? Ce qui justifierait la recherche d'autres dispositifs censés être plus pertinents, jusqu'à ce qu'on trouve le bon.

Ou bien, au contraire, n'y a-t-il pas lieu de soutenir que la passe vient montrer, d'abord l'impossibilité de définir ce qu'est un analyste, qui, en tant que « pas-tout », échappe comme la femme à l'universel - cela indiquant une certaine proximité avec un bout de réel -, ensuite l'inanité de toute nomination institutionnelle ailleurs que dans l'imaginairement symbolique ou dans l'efficacité symbolique - cette dernière pouvant être nécessaire dans une conjoncture politique, mais sans qu'il faille pour cela confondre les registres?

Au mieux, une telle nomination reprendrait à un autre niveau les effets de la nomination comme fonction de trou par rapport au réel, mais elle ne pourrait se faire que un par un, l'addition des « uns » restant un pur artifice. Du reste, une nomination institutionnelle stricto sensu risquerait fort de s'aligner sur une reconnaissance par des pairs (Il ne fait pas trop de conneries »), fussent-ils des pairs-fondateurs.

Il n'en reste pas moins que les passes peuvent fort bien répondre à un certain nombre de questions quant au devenir analyste, à la condition d'interroger ce devenir analyste, certes avec les théories de Lacan évoquées plus haut, mais aussi avec d'autres de ses avancées théoriques.

Par exemple, s'il est difficile de repérer les levées du refoulement, les effets des interprétations,

les modifications transférentielles, les quarts de tour des discours, il est en revanche possible de dire:

- Oui, il y a eu des fragments d'analyse, et ces fragments, parfaitement repérables, ont produit un analyste - celui du passant - ' même s'il est difficile de parler d' une » analyse, car on a affaire à des bouts de réel, ou à des icebergs, comme disait Freud, sans continuité réelle: celle-ci tenant à la linéarité du langage, ou à la consistance imaginaire.

- Oui, il y a eu ce qu'on peut appeler un temps de dénouage, ou la proximité d'un Réel (plutôt R.1, mais ceci renvoie à d'autres questions), ainsi que l'élaboration de suppléances, ou d'un Sinthome en rapport avec la fonction paternelle (et le passage au public joue ici sans doute un rôle. Cf. Joyce).

- Oui, il y a eu des effets de précipitation au cours de cette passe, des pans entiers restés hors de toute prise dans l'analyse ont été mis au jour, des constructions ont pris forme, des effets traumatiques se sont atténués, des actes posés qui restaient en suspens...

- Oui, tel analysant, dans les temps de dénouage, s'est précipité - au sens chimique du mot - dans, ou avec, l'analyse, au même titre que d'autres se précipitent avec un art, ou une femme - ceci étant à mettre en rapport avec le « mot de passe », mot qui évite la mort, rappelait Lacan en 1953, à la fois par le non-sens et la reconnaissance; à mettre en rapport aussi avec la nécessité vitale évoquée plus haut.

- Oui, tel analysant sait y faire avec son symptôme, ceci n'étant pas sans rapport avec le savoir y faire avec son image et témoignant de la fin d'une analyse, dans les deux sens du mot.

- Oui, on peut repérer l'effet du jeu signifiant sur le symptôme, pas seulement au sens d'un symptôme constitué par un noeud signifiant, mais au sens où les signifiants renvoient à la lettre, au chiffrage, et par là même au versant réel du symptôme et à ses liens structuraux avec le nom du père.

• Oui, on on peut encore dire qu'il y a eu des effets de nomination dans telle analyse, au sens où la nomination vient faire trou dans le réel (R.1), ceci instituant R. S. I. (R2) nomination dynamique qui se déploie dans la lettre, l'image et le signifiant, de telle sorte que devient démontrable ce qui se repère cliniquement, à savoir que le symbolique reste la plupart du temps sans effet, s'il ne renvoie pas au nom, de même qu'il n'y a pas de continuité, de lien, si ce n'est dans la reprise du nom dans un autre registre. A cet égard, la nomination institutionnelle ne peut sans doute opérer que par un appel à la nomination comme fonction, fonction dont elle est un lointain effet (d'où les ravages que peut provoquer une nomination institutionnelle, lorsque rien ne répond du côté du « nom »).

Peut-on alors dire que tous ces éléments, dont la convergence montre qu'une analyse a opéré, disent quelque chose du devenir analyste? Faut-il avancer que toute analyse menée suffisamment loin, jusqu'à la rencontre de bouts de réel (ou de R. I.), produit un analyste virtuel, « pur », qui pourrait éventuellement s'aliéner dans ne pratique de l'analyse? Certes, cette position a été soutenue un temps. Mais peut-on encore dire les choses de cette façon? Ou convient-il d'aller plus loin par la passe?

On peut encore repérer qu'il y a eu un 8 intérieur, ou deuxième tour, une distanciation qui peut prendre un tour théorique, ou plutôt théorigène. Mais son peut aussi prendre les choses par un autre bout, fort difficile à préciser...

On pourrait certes en rester aux énoncés, et à leur transfert par les passeurs: en ce sens, des textes pourraient faire l'affaire. Cette position a été défendue, mais elle élude ne serait-ce que le côté « torsion de voix » du signifiant, et surtout le fait qu'il n'y a pas d'énoncé sans énonciation. Or, c'est plus vraisemblablement du côté du dire, de l'énonciation, du lieu « pré » de Jean Oury, qu'il peut y avoir « passage » d'un mode de dire à un autre. Tout cela reste nécessairement imprécis, car une énonciation ne peut se saisir en tant que telle, et force est de s'en tenir à ses effets, à ce qu'elle induit: d'où le montage de la passe qui fait, si j'ose dire, « chambre à bulles », ou « puits quantique »

Car un dire peut endormir, fasciner, tuer, réveiller, angoisser... Y aurait-il un dire, une énonciation propres, non pas à l'analysant, mais à l'analyste ? Si tel était le cas, ce dire aurait à voir avec le poétique, et avec ce qu'il en est du style - c'est ce que souligne Lacan. Cela s'entend fort bien dans certaines passes, si l'on se rend sensible à leur caractère de « performances », ce qui ne veut certes pas dire que l'analyste est un poète... Dès lors, les passeurs doivent pouvoir soutenir la performance, et ne pas réduire le dire à un exposé. Autrement dit, ils doivent pouvoir transmettre, à leur insu, les effets que telle énonciation a produit sur eux. On touche alors au point vif de la procédure, mis en avant à maintes reprises par André Espaze: cette énonciation particulière, dont on ne peut sans doute rien dire directement, ne peut être repérée par chaque membre du jury, un par un, que si elle éveille ce qui fait passe pour lui, c'est-à-dire si elle le conduit du côté des points de réel où il a été vital pour lui de nommer et de construire avec l'analyse, dans la nécessité et la précarité.

Dit autrement: là où chacun a dû inventer de la psychanalyse, dans la nécessité, là où d'autres auraient inventé de la musique, ou de la poésie - ce qui, d'ailleurs, interroge le statut de la psychanalyse, « délire qui se veut scientifique », dira Lacan.

Et c'est probablement ce point de nomination dynamique que chaque analyste cherche à convoquer avec chaque patient, aussi bien chez lui que chez l'autre, dans l'entre-deux « dominant » qui fonde le transfert - pour lui et pour l'autre. C'est là, dans cet entre-deux, que peut advenir un « objet », non pas au sens objet/sujet, mais au sens des objets construits par

les médecins pour avoir une incidence sur le Réel. Pour ce faire, il est nécessaire que l'analyste « ex-siste » à l'analysant, au plus près de ce qui fonde l'altérité même.

Il faut alors supposer que les membres du jury, un par un, aient buté sur un bout de réel, et qu'ils aient été dans la nécessité d'inventer poétiquement du nom; supposer que cette dynamique n'est pas éteinte, et que chacun peut être « réveillé » par un bout de réel, non pas comme analyste, mais comme analysant (par contagion, comme l'expriment certains propos de Picasso que j'ai souvent cités); supposer encore que les conditions du jury ne recouvrent pas ce point de surgissement possible, et ne poussent pas à unifier trop vite ce qui est fondamentalement non-lié.

Il devient alors possible de dire, non pas que tel ou tel est analyste, mais qu'il a réveillé ce par quoi, ce sur quoi, « je » se fonde pour occuper cette place et dont, le plus souvent, on ne peut rien dire directement, aussi vrai qu'il est impossible de peindre en se demandant pourquoi on peint: si la question intéresse, la réponse exige un détour (paradoxe qu'on retrouve dans certaines apories physiques).

Que l'institution récupère les « un » du un par un, pour en faire du un unifiant, c'est son affaire. Mais là n'est pas le problème!

Compte rendu

Réunion du bureau - Le 2 décembre 1992

Ordre du jour

- Candidature de l'Analyse freudienne à l'Inter, Associatif
- Hommage à Claude Conté.
- Bilan de la réunion sur le dispositif
- Préparation de l'assemblée générale de janvier.

Didier Grimault ouvre la réunion, en faisant part de son souhait d'être remplacé au poste de trésorier de l'association dès la prochaine assemblée générale. Il fait état en premier lieu de la charge importante de travail qu'a représenté pour lui, tout au long de l'année, la responsabilité de notre trésorerie, et de la fatigue qui s'en est ensuivie. Par ailleurs, il regrette de n'avoir pu faire aboutir son projet de clarification de la comptabilisation des membres. Selon nos statuts, en effet, la qualité de membre se perd pour défaut de paiement de la cotisation au terme d'une année, mais, de fait, figurent sur les listes des personnes qui n'ont pas payé depuis dix huit mois. Selon lui, une mesure s'impose, qui stipulerait que la qualité de membre se perd par non règlement de la cotisation dans les 3 ou 6 mois qui suivent son appel. Enfin, Didier Grimault exprime de nouveau son désaccord concernant l'engagement de frais pour la publication du Courrier - dont il ne conteste pas la qualité et souhaite qu'à terme le secrétariat puisse s'en charger.

D. Grimault précisera par ailleurs qu'il sera mis fin, pour l'exercice prochain, au contrat qui nous lie à un expert-comptable (hormis pour l'établissement des feuilles de salaire de notre secrétaire) et que notre trésorerie est suffisante pour passer le cap de 92.

Ses collègues du Bureau tentent, en vain, de le dissuader de démissionner, et l'ordre du jour est abordé.

Concernant la demande d'admission de l'Analyse freudienne à l'Inter-Associatif, Jacques Nassif fait d'abord remarquer que nos collègues de province sont « traumatisés » par les dissensions entre parisiens. Ils ne voient pas ce qui nous sépare, d'autant qu'il y a du mimétisme dans l'air. Il conviendrait donc d'être plus explicite: dire que nous n'avons pas souhaité le départ de nos collègues, mais qu'ils sont partis, parce qu'ils voulaient faire autre chose que ce pour quoi l'institution avait été fondée.

À ce type de clarification directe, D. Grimault déclare préférer celle qui se dégage de notre travail effectif en cartels, et de la relance du travail analytique constatée ces derniers mois dans notre association.

Pour M. Jollivet, la question de l'admission de l'analyse freudienne à l'I-A doit se régler non pas sur des bases de « connivence », comme cela semble malheureusement se dessiner, mais sur des bases éthiques: « Il s'agit de savoir sur quelles bases éthiques se tiennent les gens d'Analyse freudienne ». Et il ajoute: « Prendre position permettrait de clarifier la situation vis-à-vis des provinciaux ». J. Nassif, lors d'un précédent conflit au Comité de l'I.-A. où les mêmes personnes étaient impliquées au titre de la Fondation européenne, avait invoqué le motif qu'il était « juge et partie » pour s'abstenir. Il estime à présent qu'il n'y a pas de raison de mettre en péril le *modus vivendi* obtenu entre les associations partenaires, ce, d'autant que décision avait été prise de ne pas admettre d'autre association avant le prochain congrès, à Strasbourg, en décembre 1993.

À propos de ce congrès, J. Nassif fait état de l'avancement des modalités d'organisation. Un secrétariat, formé d'autant de membres que d'associations partenaires, a été constitué, qui donnera naissance aux diverses commissions chargées de préparer les thèmes du congrès. Un organigramme précis, fixant nominalement les diverses responsabilités, a également été établi. Chaque association devra vraisemblablement faire une avance de trésorerie de 10 000 F, non sans que des bénéfices soient attendus.

Françoise Wilder a fait part de son souhait qu'un hommage à Claude Conté paraisse dans ces colonnes. Le bureau souscrit à cette initiative, et envisage les différentes formes qu'elle pourrait prendre. Chacun évoque alors tel souvenir, tel article, tel événement, révélant l'estime portée par ceux qui l'ont connu à un personnage dont Jacques Nassif souligne que le suicide a été « courageux ». Patrick Salvain pense néanmoins que cet événement dramatique devrait nous inciter à réfléchir davantage sur les « dégâts du lacanisme »: « On n'analyse pas la façon dont Lacan a joué avec les dauphins: successeurs, puis révoltés, puis démolis. Lacan a certes eu un côté stimulant, mais nous avons encore douloureusement affaire aux transferts insolubles de cette génération. »

On passe ensuite à l'enseignement. Après Lille, ce sera le tour de Paris, en février, puis l'enseignement se transportera peut-être à Toulouse, en mars. Bordeaux est également sur nos tablettes, ainsi que Nancy. La publication, par Stolan Stoianoff, d'un ouvrage intitulé *Transmission de la psychanalyse*, est à ce propos portée à l'attention générale.

Concernant la réunion sur le dispositif, un tour de table s'engage. Pour D. Grimault, c'était une « Excellente réunion, où s'est joué la fin de ce qui nous avait divisé. » Selon lui, la motion qui en est résulté, en tant qu'elle établit le principe qu'il n'y a pas de nomination et que ça ne va pas sans la procédure (celle qui a été expérimentée, avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de ne pas s'y inscrire), est acceptable par tous. Si l'on se déclare, c'est pour être tiré au sort et travailler en cartel.

Michel Jollivet est loin d'avoir une opinion aussi favorable et ne mâche pas ses reproches: les cartels n'ont rien dit de leur travail; alors que le dispositif était destiné à recueillir quelque chose de la « position subjective des analystes », il n'en a rien été. dans la plupart des cas. « Ce n'est pas possible, ajoutera-t-il, que les gens ne soient pas en mesure de parler de leur pratique devant un public »

Philippe Gamier lui rétorque que, le coup d'après, l'on peut espérer qu'il soit mieux rendu compte du travail de ces cartels, et rappelle que l'idée proposée concernant cette transmission était celle d'une

CHANGEMENTS D'ADRESSE

- Bernard Brutinaud 9, rue des Cordeliers 1800 Bourges
- Eric Didier 5, rue de Chevalier de la Barre 75018 Paris

U Attention: Le code postal de R Eyguesier,
44, rue du Verbois est 75003 et non 75018

21

transmission indirecte avec un deuxième temps.

Jacques Nassif met en garde Michel Jollivet contre la forme « surmoïque » prise par ses exigences relatives au dispositif, et reprend en substance ce qu'il a soutenu lors de la réunion: « Il était beaucoup plus question d'un analysant que de la pratique d'un analyste. Mais nous sommes tombés d'accord, dans notre cartel, pour parler du fonctionnement plutôt que de cas. » « Tout de même, lui réplique M. Jollivet, on peut parler de sa pratique sans parler de cas, Lacan le faisait bien... » Jacques Nassif qualifie l'attitude de M. Jollivet à l'égard de ceux qui se sont impliqués dans le dispositif, de « vexante

D. Grimault tempère le débat, en faisant valoir que ce dispositif lui a certes paru « perfectible », mais praticable en l'état, et souligne que diverses personnes de sa région invitées par lui ont fait part de leur vif intérêt pour le débat.

Patrick Salvain enfin, avance que le plus important est de nous entendre sur un mode de travail consistant, sans en rabattre sur nos exigences quand au fond.

Il est ensuite proposé qu'à l'issue de l'assemblée générale de janvier, une liste soit constituée et un tirage au sort de nouveaux cartels effectué sans attendre. Michel Jollivet se rallie à cette proposition, en formulant le souhait que la totalité des membres des Cartels soit, cette fois-ci, partie prenante.

On passe ensuite à un examen la révision projetée des statuts. Ceux-ci devront entériner la fin du protocole institutionnel, et prendre acte de l'existence d'un dispositif. L'article 10 concernant l'analyse didactique devra également être revu.

Une réunion élargie du Bureau aura lieu
le jeudi 14 janvier

(lieu à préciser - se renseigner en téléphonant
au secrétariat à ses heures d'ouverture).

Compte rendu de R Eyguesier

PHILIPPE GARNIER NOUS COMMUNIQUE

- La date de son prochain séminaire: le mercredi 20 janvier à 21h, chez lui.
- La mise sur pied des cartels « Devenir analyste ». Plusieurs personnes l'ont déjà contacté, mais quelques autres sont attendues pour que ça tourne. (Pour toutes précisions, se reporter au Courrier du mois dernier ou appeler Philippe Garnier).

Réunion de l'Ouest des membres des CCAF et de leurs partenaires de travail

11 octobre 92

ET NON PROPTER

DIDIER GRIMATJLT

Freud disait que ce que l'on peut attendre d'une analyse, c'est l'aptitude à aimer et à travailler. Chacun sait qu'il y a malaise dans la civilisation et que le projet de Freud ne va pas de soi. Est-ce bien la même visée que poursuit Lacan?

Nous avons parcouru, traversés par cette question, le Séminaire sur l'éthique, en nous concentrant pour cette journée sur le commentaire d'Antigone.

Ce cheminement nous a conduit, bien sûr, à consulter la pièce de Sophocle 1, mais aussi Les Antigones de Steiner 2, Les indomptables, de G. Rimbault et C. Eliacheff³, La jouissance du tragique, de P. Guyomard 4.

À une première lecture, le concept de *das Ding* ne nous était pas apparu comme étant, à ce point, un des éléments centraux du travail de Lacan. Or, c'est sur la chose, que se règle le désir, la castration venant là faire barrage à la jouissance incestueuse.

Quand Lacan parle d'inceste, nous avons eu du mal à nous repérer. L'inceste court tout au long de la tragédie. Mais, s'agit-il de la position qu'occupe Antigone vis-à-vis d'Oedipe ou bien de celle qu'elle a vis-à-vis de son frère Polynice ?

Que veut dire Lacan, quand il parle du « désir pur, le pur et simple désir de mort comme tel 5 » ? Quel est ce désir pur d'Antigone ? Celui-ci est-il orienté vers les dieux d'en bas ou bien vers son frère Polynice ? Antigone n'est-elle pas prise dans la tragédie des Labdacides qui veut qu'ils soient tous stériles, et n'est-elle pas propulsée vers la mort par son désir incestueux pour son frère ?

S'agit-il d'un « désir pur », selon le terme de Lacan, ou bien de « pulsion de mort », selon le terme de Freud ?

Que faut-il entendre par la proposition suivante: ne pas céder sur son désir ? À ce sujet il faut noter que, si cette phrase est attribuée à Lacan, le Séminaire, dans la transcription des éditions du Seuil, comporte une proposition autre: « La seule chose dont on puisse être coupable, c'est d'avoir cédé sur son désir 6 » Remarquons d'emblée que, des deux, seule la première proposition est une impérative.

Antigone ne cède pas, certes, mais sur quoi au juste ? Sur son désir ou sur sa jouissance incestueuse ? Créon cède, lui, et tombe dans ce que Lacan appelle la réparation.

Autant de questions - et ce ne sont pas les seules - qui nous concernent, parce que Lacan nous propose là une éthique qui rendrait compte de la révolution freudienne.

Après ces quelques mots d'introduction, je voudrais parler d'un point précis et d'une petite recherche bibliographique que j'ai faite. Elle repose sur plusieurs ouvrages:

- La Satire VIII de Juvénal.

- La Critique de la raison pratique, de Kant.

- Le texte de Lacan : Kant avec Sade, écrit deux ans après le Séminaire VII, l'Éthique de la psychanalyse, et qui en reprend des éléments.

- Le livre de Guyomard : La jouissance du tragique.

Ce travail nécessite une lecture précise des textes de référence, vous allez voir pourquoi.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais souligner toute l'importance que Lacan a pu apporter aux négations.

Pour prendre en compte l'inconscient, l'appareil psychique fait usage de la dénégation plutôt que de la négation. C'est sous ce premier terme que Lacan traduit le texte de Freud: *Die Verneinung*. Freud y écrit:

« La création du symbole de négation a permis au penser un premier degré d'indépendance à l'égard des succès du refoulement et, par là aussi, de la contrainte du principe de plaisir 7. »

Et, un peu plus loin:

« L...] Dans l'analyse, on ne découvre pas un « non » venant de l'inconscient [...] La

reconnaissance de l'inconscient, du côté du moi, s'exprime en une formule négative 8 »
Que l'inconscient ne connaisse pas le « non » bouleverse la logique classique.

Lacan s'autorise ainsi à ouvrir une autre logique, par exemple en posant une barre de négation sur un quanteur universel pour écrire: « pas toute

Cette prise en compte de l'inconscient est encore illustrée par la lecture faite, dans les propositions subordonnées, du ne explétif: « Nous pensons par exemple avoir reconnu le sujet de l'énonciation dans le signifiant qu'est le ne dit par les grammairiens ne explétif 9 ».

Il y a encore la négation du vers 1225 d'Œdipe à Colonne, traduit par Pignarre par: « Le mieux, c'est de n'être pas né 10 ».

Lacan nous propose comme traduction: « plutôt ne pas être 11 ».

Guyomard, quant à lui, rappelle que le vers 1225 est du chœur et non d'Œdipe, comme Lacan le laisse entendre. Il souligne aussi qu'« entre 1956 et 1960, un déplacement s'est opéré. Là où Lacan traduisait: « n'être pas né tel », il traduit: « plutôt, ne pas être 12
Ceci posé, encore un petit détour avant mon sujet.

Lacan oppose trois positions à celle de la gestion mesurée des rapports entre les instincts et la culture, celle qui était proposée autrefois par la sagesse antique, et qui l'est pour nous maintenant par ce qui s'appelle le service des biens:

- U impératif sadien : Jouis de l'autre quoiqu'il advienne; le fantasme sadien reposant sur un victime immortelle.

- U impératif kantien, impératif catégorique moral pur: tu peux car tu le dois, ceci en toutes circonstances. Au passage, remarquons que voici peut-être l'origine du qualificatif pur de désir pur.

- Ce que j'appellerai l'impératif lacanien, ou ce qui en est devenu un: ne pas céder sur son désir, désir pur, désir réglé sur das ding.

J'en viens à ma recherche bibliographique.

La question qui sous-tend toutes ces positions, qu'il s'agisse du service des biens, de l'impératif moral, ou de la position à avoir vis-à-vis du désir, est la suivante: Ne pas perdre ce qui fait notre raison de vivre, sous prétexte de vivre. Dit autrement: ne pas vivre à n'importe quel prix. C'est là une question éthique.

Le texte de base qui sert à toutes ces argumentations est dans la Satire VIII de Juvénal 13 Voici la traduction française:

« Si jamais on t'appelle en témoignage dans un cas incertain et douteux, quand bien même Phalaris t'ordonnerait de mentir et ferait avancer son taureau pour te dicter le parjure, regarde comme l'infamie suprême de préférer l'existence à l'honneur et de perdre, pour sauver ta vie, ce qui fait la raison de vivre 14• » Voilà l'enjeu: le vers latin:

« et propter viram vivendi perdere causas 15 »

traduit par: et de perdre pour sauver ta vie, ce qui est la raison de vivre

L'argument est important, puisqu'il est repris par Kant dans la Critique de la raison pratique.

Le texte que je vais citer vient en commentaire de celui de Juvénal. Vous y verrez développé l'impératif moral pur : on peut le faire, parce qu'on doit le faire:

« Juvenal présente un tel exemple avec une gradation qui fait vivement sentir au lecteur la puissance du mobile qui est au fond de la loi pure du devoir en tant que devoir: Esto bonus miles F...] Et propret vitam vivendi perdere causas 16 »

Suit une très longue phrase qui est essentielle:

« Mais tout subordonner uniquement à la sainteté du devoir, et avoir conscience qu'on peut le faire, parce que notre propre raison en fait un commandement et nous dit qu'on doit le

faire, cela s'appelle s'élever pour ainsi dire complètement au-dessus du monde sensible lui-même, cela est étroitement uni aussi, dans cette conscience de la loi comme mobile d'un pouvoir dominant la sensibilité, quoiqu'il n'ait pas toujours son effet, mais qui cependant aussi, par un exercice fréquent et par les essais, faibles d'abord, tentés pour en faire usage, donne espoir que cet effet réalisé de manière à produire peu à peu en nous le plus grand intérêt, mais un intérêt moral pur 17• »

Lacan, dans Kant avec Socle, texte écrit peu après le Séminaire sur l'éthique, va opposer la loi du désir à l'impératif moral pur. Lui aussi s'appuie sur le texte de Juvénal ainsi que sur le texte de Kant. Je cite ce texte

« Kant d'ailleurs n'y contredit pas par son apologue : le gibet n'y vient que pour qu'il y attache, avec le sujet, son amour de la vie. Or c'est à quoi le désir peut dans la maxime: et non propret vitam vivendi perdere causas, passer chez un être moral, et justement de ce qu'il est moral, passer au rang d'impératif catégorique, pour peu qu'il soit au pied du mur. Ce qui est justement où on le pousse ici. Le désir, ce qui s'appelle le désir suffit à faire que la vie n'ait pas de sens à faire un lâche 18 »

Or Lacan a écrit:

« et non propret vitam vivendi perdere causas. »

Soit : et de ne pas perdre pour sauver ta vie, ce qui est la raison de vivre.

La citation de Juvénal qui avait servi d'appui à Kant et que Lacan a reprise dans son commentaire de Kant, est une citation inexacte. Lacan a introduit, dans le texte latin, un non là où il n'y en avait pas. Toutefois, la phrase latine, modifiée dans son énoncé, telle qu'elle est introduite dans le texte propre de Lacan, a la particularité de conserver le sens général du propos de Juvenal.

Guyomard reprend lui aussi, pour argumenter Lacan, le même chemin: Juvénal, Kant, Kant avec Sade.

« La loi à laquelle se réfère Antigone n'est pas celle de l'État, c'est la loi du désir. Le désir qui vient à la place de l'impératif catégorique. Raison de vivre, il occupe la place Kantienne du devoir 19, »

Le texte se poursuit par la citation fautive: « et non propret etc. » ainsi que par le texte de Kant qui le commente. Si bien que, écrit encore Guyomard:

« Si la maxime Kantienne est : tu peux parce que tu le dois, celle de Lacan serait: tu dois parce que tu le désires 20. »

Guyomard n'a probablement pas vérifié, ni le texte de Kant, qu'il cite en note, ni le texte de Juvénal, sur lequel s'appuie toute cette argumentation. Il a simplement recopié l'erreur introduite par Lacan dans les Écrits.

A la suite de quoi, il porte l'interrogation sur l'indestructible désir d'Antigone, désir qui la détruit. Il s'interroge enfin sur le repérage bien difficile dans le texte de Sophocle, entre désir, jouissance incestueuse, et refus de la castration.

J'arrête là mon commentaire de texte.

Je reconnais avoir été très étonné de voir se glisser un « non » erroné dans une argumentation aussi serrée sur le désir et la raison ou non d'exister, ceci d'autant que Lacan a soulevé bien des questions à propos du statut de la négation dans l'appareil psychique. Pourquoi donc suis-je allé faire ce travail de bibliographie ? Par penchant peut-être, mais cela me semblait un peu court.

Parlant avec une collègue, celle-ci me rappela une phrase latine qu'en d'autres temps, et comme bien d'autres, j'ai récité par cour de nombreuses fois:

Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de caelis. »

Pour nous les hommes et pour notre salut il descendit du ciel. Vous avez reconnu le Credo de Nicée. Peut-être est ce et propter là qui me fit entendre comme suspect le et non propter de Lacan.

Voilà bien, en tout cas, à travers ces ratages, et ratures, du et propter, trois façons d'orienter la vie.

- L'intérêt moral pur de Kant.
- Le désir pur de Lacan.
- La référence à la Loi du père invoquée à travers le Credo.

Cette dernière voie est aussi, tout compte fait, celle de la castration. Elle implique probablement d'avoir à en rabattre par rapport au désir pur, du moins dans ce que celui-ci peut comporter de jouissance dans son inflexibilité. Alors, le désir pur ne serait-il pas à prendre comme étant le désir propre, celui de Lacan lui-même ?

1. Sophocle, Theatre complet, tome II, traduction de R.Pignarre, Gamier 1958.
2. G. Steiner, Les Antigones, coil. Folio, Gallimard 1992.
3. G. Raimnbault et C. Eliacheif, Les indomptables, coil, point, O. Jacob, 1989.
4. P. Guyomard, La jouissance du tragique, Aubier 1992.
5. J. Lacan, Le séminaire livre VII, L'éthique de la psychanalyse, Seuil, 1986. p.329.
6. Ibid, p. 370.
7. S. Freud, Die Verneinung, traduction de P.Thèves et B.This, Le coq héron, 1982. p.19.
8. Ibid., p.19.
- 9J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », in Seuil, 1966. p. 800.
10. Sophocle, op.cit., p.241.
- 11.J. Lacan, Le séminaire livre VII, op. cit., p.353.
12. P. Guyomard, op.cit., p.97.
13. Juvénal, Saures, trad. P. Labriolle et F. Villeneuve, Les belles lettres, 1941.P. 105.
14. Ibid., p.105.
15. Ibid., vers 84, p.105.
16. E. Kant, Critique de la raison pratique, traduction de F.Picavet, P.U.F., 1960. p.169.
17. Ibid., p.169.
18. J.Lacan, Kant avec Sade », in Écrits, op. cit., p.782.
19. P. Guyomard, op.cit., p. 49.20.
20. Ibid., p. 50.

COMMENTAIRES SUR DAS DING

ET LA SUBLIMATION

JEAN SIBEUD

Parler du Séminaire sur l'éthique que nous avons étudié l'année dernière présente quelques difficultés. Ce Séminaire ouvre à notre réflexion plusieurs axes. Le moindre de ses intérêts n'est sans doute pas de nous laisser perplexe quant à l'articulation des différentes propositions faites par l'auteur. Par exemple, comment articuler la sublimation avec le désir de mort d'Antigone ? Nous avons buté sur le fait qu'il ne s'agit pas dans le texte du mot pulsion, mais du mot désir, qui prend un sens particulier dans la mesure où Lacan met en exergue qu'Antigone ne cède pas sur son désir. Il y a là quelque chose susceptible de heurter, dans le fait que cette exergue est celle qui est proposée à l'analyste comme modèle du désir averti.

Mon propos ne va pas porter sur Antigone, personnage qui polarise à tel point l'attention que, parlant du Séminaire sur l'éthique, on ne parle plus que de lui. Avant d'aller plus loin, il faut sans doute préciser que, depuis bientôt 20 ans, je peins comme d'autres font des balades. Il n'en sort pas nécessairement des oeuvres à commercialiser, mais cela me rend sensible à ce qu'on appelle les processus de création. Je vais donc plutôt essayer d'articuler quelques phrases à propos de das ding et de la sublimation. Pour cela, je vais être obligé de reprendre quelques éléments du séminaire et, devant faire court, je ne pourrai pas les argumenter tous.

Je voudrais faire remarquer que dans L'éthique, on ne rencontre ni la castration ni la fonction paternelle avec autant d'insistance que dans les séminaires précédents. De la même façon, nous ne voyons plus Lacan insister sur la métaphore et la métonymie. Pensait-il qu'au point où il en était de son enseignement ses interlocuteurs avaient enfin compris comment se structure l'inconscient? Ou bien ouvrait-il la porte à cette Chose que la cure, conduite avec toute la vigilance requise, doit nous faire découvrir et que nous devons considérer avec la plus grande attention: « Vous ne ferez jamais rien d'analytique si vous oubliez qu'il y a ça au fondement du désir; vous l'entendrez toujours en creux, en absence, en ombre; jamais cela ne sortira; il y aura toujours un voile devant; mais n'en oubliez ni la présence ni l'importance si vous ne voulez pas vous fourvoyer avec vos analysants dans des impasses. » C'est sans doute au fond la raison pour laquelle il parle de Jocaste, la mère, comme étant à l'origine du désir mortel d'Antigone, et non d'Oedipe, le père. Il ne lui échappe pourtant pas que c'est parce que ce père est criminel que la fille a cette oil-la.

Au fond, ce qui est à l'origine du désir, au-delà du principe de plaisir, c'est bien cette chose indicible qui se présente comme étrangère et qui cependant attire à elle, prémisses obligées de toute constitution de l'objet a. Vide intégral de toute signification, prenant appui sur la mère par construction de l'analysé, mais restant dans un temps logique d'antériorité à tout sentiment quel qu'il soit. Il restera toujours quelque chose d'inalysé - pure horreur que cette zone - car la fascination qu'elle exerce débouche sur le désir de mort et la compulsion de répétition.

Lacan pense que le psychanalyste ne peut offrir à l'analysant rien de plus que ce qu'il a, à ceci près que le désir de l'analyste est un désir averti. Il précise ailleurs que, pour que ce soit le cas, il est nécessaire que l'analyste ait mené son travail jusqu'à ce moment de désarroi qui n'a plus rien à voir avec la symptomatologie qui prévalait jusque-là. D'un seul coup, il s'agit d'un autre monde; à cet endroit, le sens s'abolit. Nous parle-t-il alors de cette entre deux morts où se trouve Antigone ? Je le crois.

Le glissement que nous propose Lacan du Souverain Bien aux biens matériels n'est pas tout à fait impensable dans une perspective analytique; il serait même admissible par n'importe quel matérialiste en dehors de toute perspective de compréhension de l'appareil psychique.

26

L'usage qu'il dit en être fait dans une pratique « américaine » de l'analyse nous conduirait à penser que, maintenant, il n'y a pas qu'en Amérique qu'on pense à fourvoyer ses contemporains dans les voies de la happiness et de la normalisation des conduites.

Si la fonction du bien, qui est de renvoyer à l'administration du service des biens, avec pour conséquence de différer toute espèce de plaisir ne nous a pas posé de question particulière, j'ai été particulièrement interpellé par ce qui est dit de la fonction du beau,

comme dernier rempart avant this ding, et de la sublimation, comme opération représentant la chose pour autre chose que ce qu'elle est.

Quitte à parler clinique, autant parler de sa propre expérience, toujours féconde en moments qui ne trompent pas. Il y a plusieurs années, je butais en analyse sur désir, castration et, inlassablement, je tournais autour de je ne savais quoi. A cette époque, je travaillais dans une clinique du Loir et Cher. Un malade déjà ancien s'y représenta à la suite d'une décompensation. Ce garçon n'allait pas bien du tout, et un jour, il disparut. Des battues furent menées sans succès. Quelques jours plus tard on nous appela: le malheureux avait été retrouvé en forêt où il s'était immolé par le feu. En l'absence de toute famille à proximité immédiate il fallait qu'un des médecins de la clinique aille reconnaître le corps. Je fus chargé de cette triste besogne, et me préparai au terrible spectacle d'un corps carbonisé. Après l'ouverture du tiroir frigorifique, j'eus du mal à accomplir ma mission, non que les traits fussent à ce point défigurés qu'il fût impossible de reconnaître le visage, mais mon attention était captivée..., j'étais littéralement fasciné par le fait que je n'avais plus rien d'humain devant moi. Des vêtements synthétiques fondus et mêlés à la peau, de légères déformations physiques, quelques feuilles et brindilles brunes, mêlées à un peu de neige, parsemées sur le corps, le tout avait une allure de composition artistique. Il me vint alors à l'esprit que j'avais en face de moi une oeuvre d'art. De fait, j'éprouvais avec horreur une sensation esthétique que je n'ai jamais rencontrée avec cette intensité. En ces brefs instants, que j'abrégeais le plus possible, tant c'était insoutenable, le monde a vacillé et je suis entré dans ce désarroi total autour duquel je tournais depuis fort longtemps, sans pouvoir y mettre le nom de pulsion de mort.

Ce que je compris alors du beau correspond exactement à ce que Lacan en dit. Plus exactement l'attitude défensive a pris cette forme, ne remarquant que l'aspect esthétique du tableau, pour ne pas en voir l'horreur. Mais les circonstances et sans doute le moment de mon analyse étaient tels, qu'ils ne permirent pas au beau de remplir complètement sa fonction de masque.

L'autre aspect que je voudrais développer est celui du geste créatif. Il n'y a pas a priori de discipline plus prédisposée qu'une autre aux voies de la sublimation, pourvu qu'elle remplisse la condition d'être socialement valorisée. Pour faire oeuvre, il faut que celui qui s'y colle ne sache pas exactement ce que sera le résultat. Même s'il a une idée ou des contraintes de départ, l'oeuvre va sortir de son esprit et, chose plus complexe, va également impliquer son corps par des mouvements savants pour parvenir aux effets recherchés ou plutôt expérimentés. Car, s'il y a toujours un mouvement du corps qui accompagne la pensée créatrice, il y a également un ou plusieurs sens de l'artiste sollicités tout au long de l'acte de création. Il est fondamental qu'il y ait ce mouvement de va et vient entre le créateur et sa création (lapsus: j'avais initialement écrit créature). Quand bien même s'agirait-il d'une pensée, celle-ci serait articulée vocalement souvent de façon muette, pour que les oreilles du penseur l'entendent et en soupèsent l'effet. Cet aspect de rétroaction n'est pas spécifique à la création on pourrait y voir le mode de n'importe quel travail, avant que la tâche ne devienne automatique. Autrement dit, l'apprentissage peut-il être source de plaisir, en empruntant les voies de la sublimation?

Dans la foulée de ce propos on pourrait engager la réflexion sur le caractère sublimatoire de n'importe quelle tâche humaine. Ce ne serait pas a priori si fantaisiste et cela donnerait au travail, si décrié, strass et paillettes. Cela pose deux questions, celle du plaisir

dans l'effectuation, et celle de la création. Pour cette dernière, il est tout à fait clair que nombre de tâches constituant ordinairement le travail sont tout à fait répétitives. On n'a pas attendu l'avènement des machines pour que le travail humain soit pris dans une répétition basée

sur un apprentissage qu'il n'est justement donné qu'aux créateurs de bousculer. Pour ce qui est du plaisir, il est non moins clair que le travail ne déchaîne pas les passions, encore que toutes les appréciations soient données à entendre. On pourrait, pour aller vite, dire que dans le travail on a aussi affaire à des mécanismes de sublimation, au moins lors de l'apprentissage; mais que celle-ci est refoulée et que le plaisir s'obtient par une régression sur le salaire, ou par une revendication de puissance ou de prestance données par le statut que confère la fonction ou la satisfaction d'être reconnu compétent.

Or, sur quoi porterait ce refoulement ? Sûrement pas sur l'objet, puisqu'il est déjà déplacé. Par définition, dans la sublimation il y a déplacement d'objet, sans modification de la tendance. Il faut donc admettre que si ce n'est pas sur l'objet, c'est sur la tendance. Nous voilà donc pour le travail dans une formulation proche de celle du symptôme, une sorte de compromis entre refoulement et tendance qui aboutirait à une certaine satisfaction tout de même, sur un mode régressif.

Il reste que le travail est hautement valorisé socialement, il confère statut et parfois puissance. Il est clair que la sublimation ne confère rien de tel, qu'on s'en tienne aux objets d'art ou qu'on envisage la création intellectuelle. Si l'on sait que parfois des fulgurances extraordinaires apportent à leurs auteurs quelques jouissances matérielles, très souvent ceux qui sont reconnus de leurs contemporains ne sont pas tous ceux que retiendra la postérité. Ils sont donc nombreux dans tous les secteurs de la création à sublimer, sans pour autant que cela leur rapporte quoique ce soit des biens matériels. Si j'insiste sur cet aspect du créateur méconnu, ce n'est pas par amour des peintres maudits, mais pour signaler que si une création a une valeur marchande pour la société, c'est une opération qui vient de surcroît, a posteriori. Cette reconnaissance de la valeur de l'œuvre marque l'importance accordée par la société à la sublimation mais elle ne rend pas compte de la démarche de l'individu aux prises avec la sublimation.

Il y a quelque chose du vide à l'origine de toute création. La peinture ou l'écriture en sont des illustrations parfaites: on parle de l'angoisse de la page blanche ou de celle de la toile vierge. Il serait aisé de montrer qu'à l'origine de tout processus créateur, quel qu'il soit, cette confrontation au vide est indispensable pour que le processus ait lieu. Y compris dans le domaine intellectuel, on se trouve d'abord face à l'impensé. Puis viennent les mots, les traits, les couleurs, ou encore d'autres formes qui vont remplir ce vide dont ils sont à proprement parler les produits. Ce n'est sans doute pas pour rien qu'on nous parle du potier comme l'ancêtre des créateurs, puisque l'objet créé illustre parfaitement la matérialisation du vide tout en donnant à voir autre chose en son lieu et place. On nous dit aussi que le pot représente la matrice...

C'est sans doute dans ce rapport avec ce vide, qui se trouve dans la création rappeler cette chose innommable repérée dans le commerce sexuel, que l'acte créateur peut se penser comme une jouissance (et donc une souffrance) de présentifier cette chose, pour s'achever dans le plaisir de réaliser une œuvre qui n'est, notons-le, jamais totalement réussie.

Par cette chute, on note que la castration est indispensable pour que le travail de création puisse avoir lieu. Sans cela, le créateur serait pris dans un vertige parfaitement improductif, une fascination pour ce vide, une jouissance stérile.

A écrire ainsi sur la sublimation, je trouve au moins une analogie entre elle et la symbolisation du signifiant premier: il y a nécessité d'une perte dans la réalisation des deux opérations.

hommage

CLAUDE CourE nous a quittés. Nous en avons déjà de la peine lors de sa disparition. Nous en avons maintenant du regret.

Comment se fait-il que les aléas de la vie associative puissent à ce point, parmi les psychanalystes, interrompre la parole?

J'avais fait sa connaissance, lors de la mise sur pied des Lettres de l'École, à une époque où j'étais rédacteur du Séminaire sur la logique du fantasme. Ça ne date pas d'hier.

Puis nous nous étions retrouvés assez régulièrement pour retraduire de l'allemand les citations, que j'allais insérer dans Freud l'inconscient, du texte de Freud sur l'aphasie. La neurologie l'avait toujours intéressé, et que l'on puisse retrouver dans Freud cette clinique, pour fonder le discours de la psychanalyse, ne devait sûrement pas le laisser indifférent.

Je regrette, comme on nous le laisse dire, que

« Penser ses dettes »

J'aime à penser à ce que je sais devoir à Claude Conté: une entrée précise dans une partie des séminaires de Lacan par le commentaire qu'il fit de \$ D.

Ça n'a pas l'air très personnel? Eh bien si! Le moment, l'impression, l'agencement des notions, tout cela est resté très vif.

Françoise Wilder.

ce soit la phobie d'une atteinte neurologique qui ait précipité sa décision. Comme s'il fallait mourir de savoir! Comme si la mort ne pouvait pas être la quintessence de la bêtise et de l'improbable.

C'est bien par ce trait que se caractériseraient la plupart des actes de Claude Conté: une volonté de savoir qui se plierait toujours devant la rigueur d'un discours à laquelle il fallait à tout prix se conformer.

S'il n'avait pas eu la chance de trouver Lacan sur son chemin, il l'aurait sûrement inventé, tellement la certitude de la nécessité d'une théorie lui était chevillée au corps.

C'est sur ce terrain que nous nous étions rencontrés; et cette amitié passant par la théorie lui était si précieuse que lorsque je devins analyste à mon tour, dans les années soixantedix, et que j'allais tout naturellement lui demander un contrôle, il me déclara avec bonhomie qu'il préférerait que nous puissions rester amis. Et cela ne l'empêcha pas de m'adresser généreusement mes premiers clients.

Ce n'était pas chose courante au sein de VER, où les liens d'amitié étaient vite érodés soit par le terrorisme intellectuel soit par le sectarisme des factions.

La dissolution ayant tiré les conséquences de tout cela, une longue traversée du désert commença pour Claude Conté: celle d'avoir à faire le deuil de Lacan, en essayant d'exister comme théoricien à part entière.

Y est-il vraiment parvenu? Je ne suis peut-être pas très bien placé pour le dire. Je voudrais seulement observer que Claude nous a montré les facettes les plus contradictoires du lacanisme, ce qui était vraiment transmettre presque à son insu que Lacan était certes le

pourfendeur de l'obscurantisme et le passionné des mathèmes, mais aussi le potache inexpiable et le fouteur de merde.

Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion de dire à quel point ce sont ces contradictions que j'appréciais en lui et qui faisaient la vie de notre besogneuse démocratie qui était surtout, alors, une machine anti-autocratie.

J'aurais préféré pour lui un lieu moins exposé et où le deuil de Lacan aurait pu se faire sans devoir passer sous les fourches, caudines assurément, de l'antinomie Rondepierre/Dumézil qui a fini par faire éclater les cartels eux-mêmes.

Je regrette que le temps ne lui ait pas été laissé de tirer des conclusions moins drastiques. Il avait sa place dans nos cours.

Jacques Nassif